

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

**Deux terroristes
condamnés
à perpétuité par
contumace**

P. 24



SESSION DÉCISIVE
DU COMITÉ CENTRAL DU FLN

**Belkhadem
face à son
destin**

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1786 | Jeudi 31 janvier 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PROGRAMME «EAU II»

**Soutenir la stratégie
par la formation
et l'efficacité
budgétaire**

P. 7

DAVID CAMERON À ALGER

LES BRITANNIQUES SUR LA TRACE DES FRANÇAIS ?



Le Premier ministre britannique, David Cameron, devait effectuer hier une «visite de travail et d'amitié en Algérie», il est le premier officiel britannique de ce rang à visiter l'Algérie depuis l'Indépendance. Un communiqué diffusé par la présidence de la République a indiqué qu'il est attendu de cette visite qu'elle "renforce le dialogue politique entre l'Algérie et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en vue de promouvoir la coopération bilatérale ».

P. 3

SAOUD AL-FAYÇAL À ALGER



**Porteur d'un message
renforçant les relations
entre les deux pays**

P. 3



300

est le nombre de milliers USD que les Emirats arabes unis ont promis aux rebelles syriens lors de la conférence des donateurs parrainée par les Nations unies.

20

est le nombre de millions USD que compte avancer l'Allemagne aux Nations unies en fonds et matériel logistique pour soutenir le Mali dans sa lutte contre les rebelles du nord du pays.

11

est le nombre de millions d'émigrés clandestins aux Etats-Unis. Ces chiffres ont été avancés par Obama lors de la présentation de son plan de réforme de la loi portant sur l'immigration.

Naâma, boisement de 44 ha pour protéger les zones humides

Une campagne de boisement a été lancée à Naâma pour protéger les zones humides. Son but, la valorisation et la protection des espaces naturels et des sols contre l'érosion hydrique. L'opération a porté sur la plantation de près de 8.000 arbustes de différentes essences, à travers les périmètres des zones humides de Haoud El-Deyra, et du lac de Ain-Ouerka, dans la région de Ain-Sefra.

Cette opération est à l'initiative des services des forêts de la wilaya. Elle a pu se concrétiser grâce au dispositif de travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO) employant 35 jeunes de la région, d'une vaste action d'élimination des déchets et de débroussaillage de la zone humide de Dayet Founassa, s'étendant sur 175 hectares dans la commune de Djeniène Bourezgoue.

Les zones humides de la wilaya de Naâma abritent une importante richesse avifaune qui a connu ces dernières années un accroissement, favorisé par l'extension des plans d'eau, des lacs et des sebkhas dues aux importantes précipitations cumulées dans la région.

Si cette richesse naturelle fait le bonheur des amoureux de la nature, reste en filigrane les problèmes liés à la destructions des zones humides, par



la déforestation, les incendies du couvert végétal, le braconnage, la pollution due au rejet des eaux usées dans les plans d'eau, et la construction illicite sur les zones protégées.

Tébessa, trafic de pièces archéologiques



Datant de la période romaine, destinées à être exportées frauduleusement hors de la frontière, deux pièces archéologiques ont été récupérées par les agents du 6e arrondissement de la sûreté du chef-lieu de la wilaya de Tébéssa.

Il s'agit d'une statuette et d'un buste en pierre. Ces pièces étaient en possession d'un individu (32 ans), originaire de la wilaya de Mila, les policiers ont également récupéré une arme blanche prohibée, une tablette électronique et une quantité de drogue. Selon les services de sécurité de la wilaya le mis en cause sera déféré devant la justice pour trafic de pièces archéologiques.

Pour rappel il s'agit de la deuxième affaire du genre enregistrée dans la ville de Tébéssa en l'espace de trois mois. En 2012, les policiers avaient en effet déjoué dans la même ville une tentative d'exportation, dans les mêmes conditions, d'un buste romain.

Annaba, chasse aux "braconniers de la mer"

Une peine de 2 ans de prison, dont 1 année ferme, a été prononcée mardi à l'encontre de huit accusés, poursuivis dans l'affaire de la pêche illicite et de transbordement de 210 tonnes de thon rouge dans les eaux territoriales algériennes, a-t-on appris de source judiciaire. Un autre inculpé dans cette affaire, rejugé suite aux cassations introduites auprès de la Cour suprême par l'ensemble des mis en cause, a été condamné à une peine de 12 mois de prison dont 6 mois fermes, a ajouté la même source. Des peines de 6 et 8 ans de prison ferme, avaient été requises par le ministère public à l'encontre de deux cadres centraux du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et 5 ans de prison ferme pour sept marins (deux Algériens et cinq Turcs). Les mis en cause sont poursuivis pour "pêche illicite", "contrebande", "trafic d'influence" et "évasion fiscale".



La France remporte la Coupe du monde... de pâtisserie !

La France est devenue, lundi 28 janvier, championne du monde de pâtisserie. Elle a terminé à la première place grâce à une sculpture en chocolat et en sucre représentant les 24 Heures du Mans, devant les Japonais et les Italiens. C'est le septième titre des Bleus en treize éditions. Les Bleus ont remporté cette prestigieuse compétition du Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation (Sirha) devant le Japon et l'Italie (respectivement médaille d'argent et médaille de bronze du concours). 22 pays représentés et près de 10 heures de travail non-stop Au départ, il y avait 22 pays représentés. Si Français, Italiens et Japonais faisaient figures de favoris, d'autres comme les Malaisiens, les Belges ou encore les Marocains étaient des outsiders de qualité. Des nations, comme la Côte d'Ivoire, faisaient quant à eux leurs débuts dans ce prestigieux concours. Les Ivoiriens ont voulu, avec leur sculpture en chocolat, sucre et glace, représenter la paix dans leur pays. Le jury de cette 13e édition était composé d'un représentant de chaque pays, le tout sous la présidence de l'Espagnol Jodi Bordas, qui a remporté cette Coupe du monde en 2011. Pour décrocher la couronne de meilleurs pâtisseries au monde, les candidats devaient, en dix heures, réaliser trois entremets au chocolat et aux fruits, douze desserts à l'assiette pour finir avec trois sculptures en sucre, en chocolat et en glace, de 125 cm chacune. Chaque pays devait aligner une équipe composée d'un chef pâtissier, d'un chef chocolatier et d'un chef glacier pour réaliser ce travail de titan. Chacun des trois chefs possédait sa propre équipe. C'est l'illusion de mouvement engendré par l'entrelacement du chocolat sur une pièce en sucre représentant la déesse ailée du trophée de la célèbre course d'endurance (avec les bras tendus vers le ciel) qui les a fait devenir champions du monde. Frédéric Cassel, le coach de l'équipe de France de pâtisserie, a rappelé au micro d'Europe 1 que cette compétition était en tous points semblable à la mythique course automobile : "Ici c'est pareil, le but est d'atteindre la ligne d'arrivée, sans casse et sans panne". Les Tricolores avaient la volonté de "faire du jamais vu". Si c'est la technique, la créativité et une présentation parfaite, qui a fait remporter le titre suprême à la France, d'autres ont eu beaucoup moins de chance. En attendant, avec 7 titres en 13 éditions, la France reste le leader incontestable de la pâtisserie mondiale, et de la gastronomie en général.

Erreur d'orthographe en Une du... Figaro

Le Figaro est le plus ancien quotidien français encore publié. Seulement, cela ne l'empêche pas de faire des erreurs. Ainsi, les acheteurs des 330.000 exemplaires vendus quotidiennement ont été certainement surpris par la faute de grammaire présente en Une du journal. Alors que ce dernier évoque la situation économique du pays avec ce titre : "La France est-elle en faillite ?", la première phrase du chapô visible en dessous en fera bon dir plus d'un : "Les propos de Michel Sapin «relance» le débat à droite comme à gauche sur la santé économique du pays". Si cette erreur n'aura pas de conséquences pour Le Figaro, certains internautes n'ont pas hésité à la souligner. Ainsi, on peut lire sur Twitter : "Le Figaro fait parler de lui ce matin avec sa belle faute d'orthographe à la une... Ça arrive... même à eux. "Hou la belle faute d'orthographe à la Une". Autant dire que le secrétaire de rédaction en charge de relire la Une du journal risque de passer une mauvaise journée...

A noter que Le Figaro n'est pas le 1^{er} quotidien à laisser passer une faute d'orthographe ou de grammaire en couverture. En janvier 2012, c'est le journal Libération qui avait fait le buzz bien malgré lui en titrant "30% (des Français, ndr) n'excluent pas de voter Le Pen". Là aussi, quelques internautes avaient sauté sur l'occasion : "Libération n'aurait jamais dû exclure les correcteurs de sa rédaction". L'Elysée s'était également fait remarquer avec un communiqué rendant hommage à Danielle Mitterrand. En effet, dans ce document de seulement quelques lignes, le service de presse du président Sarkozy, avait laissé passer pas moins de 8 fautes d'orthographe et de conjugaison.

D
i
x
i
t

Barack Obama :

« Nous devrions porter cette économie de l'ombre à la lumière afin que tout le monde soit responsable... Il n'y aura pas d'incertitudes quant à la capacité des sans-papiers à devenir des citoyens américains s'ils répondent aux critères d'éligibilité à la naturalisation. »

DAVID CAMERON À ALGER

Les Britanniques sur la trace des Français ?

Le Premier ministre britannique, David Cameron, devait effectuer hier une «visite de travail et d'amitié en Algérie», il est le premier officiel britannique de ce rang à visiter l'Algérie depuis l'Indépendance. Un communiqué diffusé par la présidence de la République a indiqué qu'il est attendu de cette visite qu'elle "renforce le dialogue politique entre l'Algérie et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en vue de promouvoir la coopération bilatérale ».

PAR LARBI GRAÏNE

En outre, si l'Agence de presse officielle, APS, est restée avare de détails quant à l'objet de cette visite, il n'en demeure pas moins que le sujet a fait l'objet de moult analyses et commentaires de la part de la presse nationale et internationale. Tous les écrits ont relevé le lien entre cette visite et l'actualité brûlante marquée par l'attaque terroriste contre le site gazier de Tiguentourine où la Grande-Bretagne a vu périr quatre de ses ressortissants. Pour autant cette visite du Premier ministre britannique était « prévue de longue date ». Les événements qui se sont



accéléral suite à l'intervention française au Mali, l'ont revêtu d'une plus grande importance. On aura noté cependant au début chez Cameron, une certaine déception vis-à-vis d'Alger, avant qu'il ne se ravise suite aux

explications fournies par les autorités algériennes. L'affaire de Tiguentourine va certainement constituer un des thèmes abordés par les deux parties. Ce que l'on sait c'est que le gouvernement britannique a vécu des moments difficiles au moment de la prise d'otages sur le site gazier.

La sécurité des entreprises étrangères devrait donc être mise sur le tapis d'autant plus que le site d'In Amenas abrite la British Petroleum (BP), une entreprise anglaise qui active en partenariat avec Sonatrach et la compagnie norvégienne Statoil. En général on estime, mis à part la tension de ces derniers jours, que les relations entre les deux pays sont au beau fixe, la Grande-Bretagne s'étant classée en 2010 13^e fournisseur et 13^e client de l'Algérie. Aussi la

convergence de vue en matière de lutte antiterroriste a toujours prévalu entre les deux pays. Les Anglais, à en croire les déclarations de leurs officiels, n'ont pas l'intention de rapatrier leurs ressortissants employés au niveau des sites gaziers en Algérie. Si d'aucuns voudraient lire dans cette visite une volonté manifeste du Royaume-Uni d'apporter son soutien à l'Algérie, d'autres ne s'empêcheront pas de voir chez les Britanniques des velléités de poser leurs conditions afin d'éviter à l'avenir un scénario-catastrophe.

Dans ce cas, on ne sait pas quelle serait la réponse d'Alger au cas où Cameron venait à proposer une assistance afin de renforcer la sécurité des sites. La situation est certes délicate. Autant Alger a besoin de Londres et des autres étrangers, autant ces derniers ont besoin d'Alger. La presse britannique a souligné hier la dimension anti-jihadiste de la démarche du Premier ministre Cameron, relevant qu'il est le premier dirigeant occidental à se rendre en Algérie depuis la récente agression contre des installations gazières.

La presse londonienne, et notamment le *Guardian*, craint de voir Cameron s'enliser dans le conflit malien. Selon l'édition d'hier de ce quotidien « le Premier ministre a été subrepticement attiré par une guerre pour laquelle il s'est engagé à envoyer déjà 330 militaires britanniques pour appuyer les troupes africaines ainsi que l'intervention française ».

Cameron, à en croire la même source, sera accompagné par son conseiller à la sécurité nationale, Kim Darroch. Londres proposerait de discuter sur la façon de sécuriser les frontières algériennes en utilisant la technologie des satellites. Les Anglais voudraient également s'enquérir sur les besoins de sécurité des centrales d'énergie ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour endiguer le flux d'armes en provenance de la Libye voisine.

L. G.

SAOUD AL-FAYÇAL À ALGER

Porteur d'un message renforçant les relations entre les deux pays

L'émir Saoud Al-Fayçal est arrivé à Alger mardi à Alger. Dès son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène, le ministre saoudien des Affaires étrangères a justifié le motif de sa présence chez nous pour une visite de deux jours. Il s'est dit porteur d'un message du souverain saoudien, le Roi Abdallah Ben Abdelaziz Al-Saoud, au chef de l'Etat

Portant sur "la consolidation de la concertation en vue du développement des relations bilatérales". Non sans ajouter avec certitude qu'il est "convaincu que les vues des deux parties algérienne et saoudienne convergeront dans le sens de la promotion de la coopération bilatérale au mieux des intérêts de la nation arabo-musulmane". Sur le plan économique, faut-il rappeler que cette visite survient à deux jours de l'application de la nouvelle liste négative des marchandises exclues par l'Algérie de la franchise au droit de douanes à l'importation des produits originaires de la Grande zone arabe de libre-échange (Gzale) établis récemment par le département de Benbada.

Saoud Fayçal à Alger à la veille de l'application de liste négative des produits de la Gzale

Il s'agit de 1.260 produits exclus de la franchise du droit de douanes, qui remplace la liste élaborée en 2010. On peut les trouver sur le site du web du ministère. Ce sont des produits issus des filières encore protégées par l'Algérie pour une durée déterminée comme les produits de l'industrie agroalimentaire, agricole, les textiles, le papier ou l'électroménager. Sans les interdire systématiquement à l'importation, ces produits ne bénéficient pas de l'exonération des droits de douanes

Pour information, la convention de la Gzale accorde le régime tarifaire préférentiel aux seuls produits originaires de la zone. Le seul élément manquant est la véracité du certificat d'origine. Il est difficile à vérifier, ce qui ouvre un boulevard à la fraude que l'équipe de Sellal a pris le pari d'éradiquer. Pour rappel, cette liste a été introduite auprès du Comité d'exécution et du suivi du Conseil économique et social (CES) de la Ligue arabe, il y a trois ans. Elle a été établie conformément aux dispositions de l'article 15 de l'ac-

cord d'adhésion de l'Algérie à la Gzale. L'Algérie a adhéré en janvier 2009 à la Gzale, en vertu de la convention du Caire du 19 février 1997 pour relancer l'intégration économique arabe, et entrée en application un an après. Globalement, les importations de l'Algérie des pays arabes représentent 5% de l'ensemble de ses importations, contre 3% qui est le volume total de nos exportations, selon l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX). La zone compte actuellement tous les pays arabes à l'exception de la Mauritanie, de Djibouti, la Somalie et les Iles Comores. Les échanges commerciaux intra-arabes ne dépassent cependant pas les 10% en moyenne du volume total de leur commerce extérieur.

Diplomatie : concertations sur les questions arabes

A Alger, le ministre saoudien a précisé que cette visite "offre aux deux pays l'occasion de se concerter et s'entendre sur nombre de questions inhérentes aux relations bilatérales et les événements survenus dans les pays arabes". Il faut dire qu'avec la Ouma, l'Algérie a toujours tissé de bonnes relations basées sur le droit à un Etat palestinien avec pour capitale El Qods-Est. S'agissant des mouvements de révoltes qu'ont connus plusieurs de ces pays, El Mouradia, fidèle à sa politique a toujours prôné le respect de l'intégrité territoriale. L'exemple le plus illustratif étant la nomination de Brahimi pour trouver une issue à la crise syrienne. S'agissant de l'attaque survenue sur le site gazier de Tiguentourine, l'émir Saoud Al-Fayçal a apporté le soutien de son pays "à l'Algérie dans l'épreuve qu'elle a traversée récemment".

Lutte anti terroriste : Alger et Riad sur la même longueur d'ondes

Il a en outre salué "la position de l'Algérie hostile à ce phénomène grave" appelant à l'intensification des efforts des pays arabes et musulmans dans le cadre de la lutte contre le terrorisme qui menace tous les pays. Des propos qui confortent ceux tenus lors de la dernière rencontre des polices arabes chez nous, en décembre dernier.

D. A.

SOUS LA PLUME

Ballet diplomatique act 2

PAR DJAOUIDA ABBAS

Ballets diplomatiques à Alger act 2 ; Pour l'acte un on vendait et ventait les mérites d'Alger d'avoir su cadrer la lutte anti terroriste (ce qui est vrai et avéré). A l'occasion l'on tentait de glaner des infos en matières de lutte contre le terrorisme, récupérer nos techniques de luttes et tenter (le diable est dans le doute) de soudoyer nos spécialistes pour aller travailler et ou coopérer avec d'autres pays moyennant finances ce que on n'est jammis arriver à le faire par esprit du fameux « nif ». Durant ces déplacements aussi nos vaillants invités enfilaient la blouse de l'épicier pour vendre appareillage, bagnoles, visas et boustifailles. Pout

l'act 2 l'on passe à la vitesse supérieure on propose selon des tabloïds britanniques une coopération sécuritaire, la chasse dans le sud des terroristes en plein air avec en bonus les nouvelle technologies de pointe qui restent à vérifier. Du côté arable la cons t a n c e d'Alger pour ses valeurs e, l'occurrence le respect à la dignité dans le cas de la Palestine et, à l'intégrité territoriale dans les mouvements de révoltes font bouger les moustaches et arquer les sourcils des décideurs de la Ouma, qui au non du traditionnel esprit d'honneur fait hoher la tête de l'oriental sans commentaire. Et la question qui reste en suspens y'aura-t-il d'act 3 ?

D.A.

MALI, INTERVENTION MILITAIRE AU MALI

Les soldats français à Kidal, les américains engagent des drones

Les soldats français sont arrivés à Kidal, dernier bastion qui était encore aux mains des groupes terroristes. Le MNLA « interdit » le retour dans l'Azawad qui marche sur les pas de l'armée française. Des drones américains au Niger.

PAR SADEK BELHOCINE

C'est le commencement de la fin de l'occupation du Nord-Mali par les groupes terroristes. Les villes occupées par ces groupes tombent les unes après les autres. Les soldats français sont arrivés dans la nuit de mardi à mercredi sur l'aérodrome de Kidal. Des militaires français ont pris position dans la nuit de mardi à mercredi sur l'aéroport de Kidal, troisième grande ville du nord du Mali, tombée en mars dernier aux mains des terroristes, ont indiqué des sources concordantes. « Un avion français s'est posé sur la piste de l'aérodrome de Kidal. Ils (les militaires français) ont pris position sur l'aérodrome. On voit aussi des hélicoptères », a déclaré un responsable de l'administration locale repris par les médias. L'information a été confirmée par une source de sécurité régionale: « Nous confirmons que des appareils français sont sur la piste d'atterrissage de Kidal, et des hélicoptères de protection dans le ciel ». Un notable touareg de Kidal a témoigné dans le même sens. « Les Français ont effectivement pris position » sur la piste d'atterrissage de la ville. Ce qui était la dernière ville important du Nord-Mali encore aux mains des terroristes elle aussi est tombée sans que les troupes françaises aient à combattre. L'arrivée de soldats français à Kidal, fief du groupe terroriste, Ançar Dine, intervient après la reconquête, aux côtés de l'armée malienne et sans grande résistance, des deux plus grandes villes du nord du Mali, Gao et Tombouctou, qui étaient aux mains des terroristes. L'avancée des soldats français, lancés à la reconquête des villes occupées par les groupes terroristes, n'a connu aucune résistance de la part de ces groupes qui quittent les lieux abandonnant sur place armes et bagages. Kidal, troisième centre régional du nord du Mali, à 1.500 km de Bamako, dans l'extrême Nord-Est malien, était le fief du groupe terroriste Ançar Dine. Cette ville avait été la première conquise par les rebelles touareg et les groupes terroristes en mars 2012.

Le MNLA interdit à l'armée malienne de s'approcher de Kidal

Les rebelles touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) avaient ensuite été évincés de la région par leurs anciens alliés. En début de semaine, le groupe rebelle touareg MNLA avait affirmé que ses combattants avaient pris le contrôle de Kidal. Ils affirment avoir désormais le contrôle des villes de Kidal et Tessalit



situées dans le nord du Mali. Selon l'un de leurs porte-paroles, les troupes françaises seraient bien au courant de leurs mouvements. Le Mouvement de libération de l'Azawad compte étendre sa zone d'influence et interdit à l'armée malienne de s'approcher de Kidal ou de tout autre territoire qu'il occupe. « Les forces françaises sont certainement au courant de tous les mouvements dans la région » indique Attaye Ag Mohamed, membre du conseil révolutionnaire du MNLA, repris par des médias. Mossa Ag Attaher, chargé de communication du CTEA, porte parole du MNLA, dans un communiqué, daté du 28 janvier, « informe l'opinion publique nationale et internationale que les villes de Kidal, Tessalit, Léré, In Khalil, Anefis, Tinzawatène, Tessit et Talatayt sont sous le contrôle du Mouvement national pour la libération de l'Azawad qui a décidé de reprendre en toute urgence ces localités afin d'assurer la sécurité des biens et plus particulièrement des personnes en raison des graves dangers qui pèsent sur leurs vies avec le retour dans l'Azawad de l'armée malienne qui marchent sur les pas de l'armée française ». Le texte souligne que le MNLA « a engagé sa responsabilité pour la protection des civils contre les exactions criminelles de l'armée malienne qui s'est toujours distinguée par des massacres sur les populations azawadiennes sans défense, comme elle vient de le prouver encore une fois à la suite de l'opération « Serval » menée sous le commandement de l'armée française. Il indique que « depuis le déclenchement des opérations militaires françaises pour la conquête de l'Azawad au profit des « autorités maliennes », plus de cent personnes ont déjà fait les frais de représailles ethniques : une chasse à l'homme visant les Touaregs, les Peuhls, Sonrai et les Arabes est organisée par l'ar-

mée malienne et ses milices dans l'Azawad. Selon Mossa Ag Attaher, « le MNLA ne peut en aucun cas accepter que le peuple de l'Azawad soit ainsi livré à la vengeance malienne. A ce titre, le MNLA engage sa responsabilité pleine et entière pour sécuriser ses villes et protéger ses populations contre une armée spécialisée dans le crime contre les populations civiles de l'Azawad ». Le MNLA explique sa position et affirme très clairement que « le MNLA exprime à nouveau sa totale disponibilité à travailler avec la France pour l'éradication des groupes terroristes mais il faut bien comprendre que le MNLA refuse catégoriquement la réinstallation de l'armée malienne qui excelle dans le crime contre nos civils. Aussi, afin de lever toute équivoque sur ses intentions, le MNLA informe la France et la Cedeao qu'il n'engage pas ses forces dans des opérations militaires contre les forces internationales mais uniquement dans la protection des civils livrés à la vengeance de l'armée malienne et les groupes terroristes. »

Des drones américains au Niger

Quelle sera la réponse de la France et du Mali à cet « interdit » prononcé par le MNLA à la réinstallation de l'armée malienne dans la région du Kidal ? Et quelle sera également la position de l'Algérie face à ce nouveau développement de la situation au Nord-Mali. La région du Kidal est proche des frontières algériennes. Il ne reste aux groupes terroristes, pourchassés par les troupes militaires franco-maliennes, que les zones montagneuses du Kidal pour « échapper » à la traque qui sera lancée contre eux par les soldats français et maliens. De nouveaux développements sont apparus également dans une autre région du Sahel. Le Niger a en effet accepté le déploiement de

drones américains sur son territoire. Il s'agirait de drones de surveillance pour recueillir davantage de renseignements sur les activités des groupes islamistes armés dans cette région. Des responsables américains, qui s'exprimaient sous couvert de l'anonymat, ont confirmé l'information parue dans le quotidien *New York Times*. Près de 300 soldats américains pourraient ainsi être déployés dans ce pays voisin du Mali pour mettre en œuvre ces drones. Par ailleurs, des centaines de personnes ont déjà fui Kidal vers des villages plus au Nord, selon le Haut-commissariat aux réfugiés de l'Onu (HCR), qui affirme que l'accès à la nourriture et aux biens de première nécessité a été « sérieusement affecté » par le conflit. A Tombouctou, au lendemain de l'entrée des soldats français et maliens, des centaines de personnes ont attaqué des magasins accusant leurs propriétaires d'avoir soutenu les terroristes qui s'étaient emparé du contrôle du nord du pays, peu après le coup d'Etat militaire de mars 2012. Face aux risques d'exactions et de représailles, le Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, a souhaité « le déploiement rapide d'observateurs internationaux » pour veiller « au respect des droits de l'Homme ».

La réconciliation nationale, après la guerre

Sur le plan politique, à Bamako, on s'installe déjà dans l'après-conquête du Nord. Les députés maliens ont voté mardi à l'unanimité la mise en place d'une « feuille de route » politique pour l'après-guerre dans le nord du Mali, qui prévoit une discussion avec certains groupes armés dans le cadre de la réconciliation nationale. Le document souligne que l'intervention militaire en cours menée dans le nord du pays par l'armée malienne, appuyée par l'armée française et plusieurs armées ouest-africaines, « permet d'envisager, à moyen terme, la libération totale du territoire national ». Dans cette perspective, le texte souligne la nécessité « d'entamer les discussions avec les groupes armés qui ne mettent en cause ni l'intégrité territoriale du pays, ni la laïcité de l'Etat malien » et de mettre en place une commission de réconciliation nationale. La feuille de route rappelle qu'un accord conclu en 2012 entre le Mali et ses voisins d'Afrique de l'Ouest après un coup d'Etat militaire ayant renversé le 22 mars 2012 le président Amadou Toumani Touré, prévoyait que le gouvernement de transition en place à Bamako rétablisse l'intégrité territoriale par la reconquête du Nord et organise « des élections générales, transparentes et crédibles ». Dans ce contexte, le président malien par intérim, Dioncounda Traoré, a déclaré mardi à Addis Abeba qu'il espérait pouvoir appeler les Maliens aux urnes avant le 31 juillet. « Je voudrais réitérer notre engagement à conduire la transition en cours au Mali avec un seul agenda : le recouvrement des territoires occupés du Nord mais aussi et surtout le retour du Mali à une situation constitutionnelle normale », a assuré M. Traoré. S. B.

EGYPTE

Prolongation de l'état d'urgence à 30 jours

PAR HOUDA BOUNAB

Depuis le deuxième anniversaire de la révolution, le 25 janvier, l'Égypte est plongée dans le chaos. Mardi 29, l'armée égyptienne a mis en garde contre un « effondrement de l'État » en cas de poursuite de la grave crise politique que traverse le pays, qui a déjà fait quelque 50 morts en cinq jours. Morsi maintiendra le couvre-feu et l'état d'urgence de 30 jours dans les gouvernorats de Port-Saïd, Suez et Ismaïlia...

M. Yasser Ali a souligné, lors d'une conférence de presse, que le président Mohamed Morsi soumettra le rapport sur la situation sécuritaire à la prochaine réunion du dialogue national prévue la semaine prochaine, ajoutant qu'en fonction de l'évolution de la situation, il pourra maintenir l'état d'urgence pour un mois, en réduire la durée, restreindre son application géographique ou l'annuler totalement. A ce propos, M. Wahid Abdelmadjid, dirigeant au Front du salut, a déclaré que le processus du dialogue « ne mènera à aucun résultat », proposant un dialogue entre le président égyptien et les trois plus importantes formations sur la scène politique.

En effet, le président égyptien a annoncé mercredi qu'il déléguait la gestion sécuritaire aux gou-

verneurs des trois localités touchées par les derniers affrontements, rapporte l'agence égyptienne (Mena). Morsi avait pris la décision d'imposer un couvre-feu et un état d'urgence de 30 jours dans les gouvernorats de Port-Saïd, Suez et Ismaïlia, en raison des récents affrontements sanglants. Il s'agit de la première prise de position publique du général Sissi, également commandant des forces armées, depuis le début de cette nouvelle vague de troubles dans le pays. L'influente institution militaire, qui a dirigé l'Égypte pendant près d'un an et demi après la chute de Hosni Moubarak en février 2011, est plus discrète depuis que le président islamiste Mohamed Morsi, élu en juin, a écarté en août son ancien ministre de la Défense et adversaire, le maréchal Hussein Tantawi. Elle s'était toutefois déjà manifestée en décembre dernier pour appeler au dialogue et rappeler son rôle de garante de la stabilité du pays, lors d'une vive crise liée à l'adoption d'un projet de Constitution controversé. L'armée s'est déployée depuis plusieurs jours à Port-Saïd et à Suez pour protéger des bâtiments publics et des installations vitales dans ces deux villes aux entrées du canal reliant la Méditerranée à la mer Rouge.

Par ailleurs, la décision de maintenir l'état d'alerte n'a pas empêché des milliers de manifes-

tants de descendre dans les rues et de braver le couvre-feu jusque très tard dans la nuit malgré la présence de l'armée. La vague de violences survénue dans ces trois gouvernorats a fait plus de 50 morts et 1 000 blessés au cours des cinq derniers jours.

La Haute Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a également exhorté mardi toutes les parties en Égypte à s'engager dans un dialogue et à renoncer à l'usage excessif de la force, alors que le pays est secoué par cinq jours de manifestations lors desquelles des dizaines de personnes ont trouvé la mort.

« Comme les événements tragiques des derniers jours l'ont montré, l'Égypte demeure extrêmement fragile et instable et j'exhorte le gouvernement à faire un effort supplémentaire pour trouver un terrain d'entente et à lancer des actions concrètes afin de répondre à des préoccupations d'ordre public », a déclaré Mme Navi Pillay dans un communiqué de presse.

Cheikh Ahmed Al-Tayyeb, grand Imam d'Al-Azhar en Égypte, a lancé mercredi un appel pressant pour l'arrêt de la violence dans le pays, ont rapporté des médias locaux. « Les dirigeants, le gouvernement, les forces politiques et les honorables jeunes sont appelés à assumer leurs respon-

sabilités devant Dieu et la nation, afin d'arrêter au plus vite le bain de sang et préserver la vie des citoyens », a-t-il dit dans une lettre adressée aux Égyptiens suite à ces événements. Il a précisé que « le devoir religieux et national nous dicte de faire preuve de retenue et de respect de la sacralité de la vie humaine », relevant que la violence, l'effusion de sang et la destruction des biens publics et privés « ne peuvent en aucune être justifiées ».

Cinquante-deux personnes ont été tuées et des centaines blessées dans les violences qui ont débuté jeudi soir, au moment où le pays marquait le deuxième anniversaire du début de la révolution contre le régime de Moubarak. Les heurts les plus sanglants ont eu lieu à Port-Saïd où 42 personnes ont péri dans des violences ayant fait suite à la condamnation à mort, samedi, de 21 supporters du club de football local Al-Masry, impliqués dans des heurts meurtriers l'an dernier à l'issue d'un match contre le club caïrote d'Al-Ahly. Ces affrontements, les plus meurtriers depuis l'élection présidentielle de juin 2012, se déroulent sur fond d'un vaste mouvement de protestation contre le pouvoir du président Mohamed Morsi, alors que le pays est confronté à une grave crise économique.

H.B.

SESSION DÉCISIVE DU COMITÉ CENTRAL DU FLN

Belkhadem face à son destin

C'est donc aujourd'hui que sera connue l'issue de la guerre de tranchées que se livrent les différents protagonistes de la crise qui secoue le parti du FLN. En somme, l'heure de vérité a sonné et la session ordinaire du comité central (CC), qui sera entamée aujourd'hui et a toutes les caractéristiques d'une rencontre extraordinaire, risque fort de réserver des surprises pour les uns et les autres.

PAR KAMAL HAMED

Le secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem, va-t-il ainsi perdre son poste de secrétaire général à l'issue du vote d'aujourd'hui ? Où, en revanche, va-t-il gagner la partie et demeurer en poste ?

Tout cela dépend, bien évidemment, de l'attitude des membres du CC puisque c'est eux, à travers l'urne, qui vont décider du sort du secrétaire général qui se retrouve, ainsi, face à son destin. A la veille de cette session, qui aura pour théâtre l'hôtel Eriadh de Sidi-Fredj, chaque camp fait montre de sa sérénité quant à l'issue de cette bataille. Dans le camp de Abdelaziz Belkhadem on a toujours tenu à souligner que l'opposition n'a pas la majorité au comité central. Chose que réfutent les opposants à Belkhadem qui soutiennent mordicus qu'ils disposent de la majorité des voix au sein de la plus haute instance du parti entre deux congrès. Pas plus tard qu'avant-hier, en effet, ils ont clamé qu'ils avaient le soutien de pas moins de 220 membres du CC. Lors d'une conférence de presse tenue au siège du « Mouvement de redressement et d'authenticité » les détracteurs de Belkhadem se sont montrés assurés de l'issue de la bataille. « *Nous allons le destituer* » a indiqué un des membres du CC, non sans avoir fait preuve de crainte par rapport aux manœuvres de Belkhadem. On comprend dès lors pourquoi les opposants ont exigé d'être pleinement associés à la gestion de l'opération de vote. Mais Belkhadem et ses partisans ont réfuté cette exigence, tout comme ils ont rejeté plusieurs autres demandes de l'opposition. Cette dernière lui a transmis, par le biais d'une délégation de cinq membres du CC, une lettre où elle lui demande de laisser participer tous



les membres du CC. Les contestataires ont fait cas de Mohamed Seghir Kara et El Hadi Khaldi, deux farouches opposants à Belkhadem de la première heure, dont la qualité de membre du CC a été gelée par la direction du parti.

Kara et Khaldi, pour rappel, ont déjà été empêchés d'assister à la dernière session du CC du mois de juin passé au cours de laquelle les deux parties en sont venues aux mains lors d'affrontements qui ont

fait, à l'époque, les choux gras de la presse nationale. Lors de cette session Belkhadem a eu le dernier mot et a soutenu qu'il dispose du soutien de 221 membres du CC sur les 240 membres encore en activité.

Ces opposants, qui l'ont accusé d'avoir recruté des voyous, ont soutenu le contraire puisque, eux aussi, ont déclaré avoir la majorité. Ils l'ont mis alors au défi de rendre publique la liste des signataires qui le soutiennent. Belkhadem ne l'a jamais

fait, mais, eux aussi n'ont jamais rendu publique une quelconque liste prouvant leur bonne foi.

Mais qu'à cela ne tienne puisque l'heure de vérité a sonné et l'opinion publique et les militants du vieux parti sauront aujourd'hui, si tout se passe comme prévu et qui dispose effectivement de la majorité au sein du CC.

K. H.

LARBI OULD KHELIFA A PROPOS DE L'ATTAQUE DE TIGUENTOURINE ; «Ce qui s'est passé en Algérie est semblable au 11 septembre»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a joint sa voix à celle de l'ensemble des officiels algériens en condamnant, à son tour, l'attaque terroriste du site gazier de Tiguentourine (In -Amenas, dans la wilaya d'Illizi). Cet acte terroriste, d'une ampleur jamais égalée contre une installation industrielle du pays, a été même classé au même niveau que l'attaque terroriste du 11 septembre 2001, contre les Etats-Unis d'Amérique. «*Ce qui s'est passé en Algérie ressemble à l'attaque terroriste du 11 septembre en Amérique*» a en effet, indiqué hier matin le président de l'APN. Mohamed Larbi Ould Khelifa, qui s'exprimait lors d'une rencontre avec les journalistes organisée par l'Assemblée, «est une hydre à sept têtes» ajoutant que «*l'Algérie est partic-*

ulièrement ciblée». Revenant sur les années quatre vingt dix, particulièrement pénibles pour les Algériens qui faisaient face aux hordes sanguinaires, Ould Khelifa dira que «*l'Algérie luttait toute seule contre le terrorisme*».

«*Notre problème n'est pas avec l'islam, mais avec l'extrémisme sous toutes ses formes qu'il soit d'ici ou d'ailleurs*». Et au président de la Chambre basse, qui s'appretait à aller accueillir le Premier ministre, David Cameron qui a entamé hier une visite officielle en Algérie, d'enchaîner en évoquant la situation qui prévaut au Mali. «*Ce qui se passe au Mali est la preuve que la question est d'une grande importance*», a-t-il précisé. Par ailleurs Ould Khelifa, qui a promis de renforcer à l'avenir la relation entre l'APN et la presse, a défendu l'institu-

tion qu'il préside estimant que «*l'Assemblée ne se réduit pas à lever les mains pour avaliser les projets de loi, mais il y a des débats libres car rien n'interdit à aucun parti de s'exprimer librement*». Cela dit, lors de cette rencontre avec la presse, animée par la vice-présidente de l'APN, Dalila Forar, et en présence des membres du bureau de l'Assemblée et des présidents des 12 commissions permanentes, il a surtout été question de la relation entre les deux parties, notamment en matière de l'accès à l'information.

«*On sent que ça ne se passe pas bien, on sait qu'il y a des lacunes*» a indiqué Dalila Forar avant d'ajouter que «*nous voulons bâtir une relation forte et cordiale avec la presse*».

K. H.

ILS REJETTENT LE SEUIL DES COURS

L'Union des personnels de l'éducation et de la formation soutient la position du ministère de l'Éducation

Le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Saddek Dziri, a indiqué mardi à Laghouat, que son organisation syndicale soutient la position du ministère de l'Éducation nationale consistant à ne pas arrêter un seuil des cours. S'exprimant en marge d'une assemblée syndicale de wilaya, tenue au lycée de la résistance populaire de 1852, M. Dziri a

affirmé que la réponse du ministre de l'Éducation nationale indiquant qu'il «*n'est pas question pour l'heure d'arrêter un seuil des cours*» pour les classes de terminale, constitue «*une position appropriée que nous soutenons*». «*Il appartient à la famille de l'éducation, syndicat, parents d'élèves et ministère de tutelle, d'intensifier le travail sur le terrain et de mener des campagnes de sensibilisation et d'explica-*

tion sur les risques pouvant résulter d'une quelconque décision d'arrêter un seuil des cours», a soutenu ce responsable syndical. Concernant les revendications de l'UNPEF, M. Dziri a fait part de l'intention de son organisation syndicale d'appeler à une modification de la loi 240/12 qui, à ses yeux, «*ne consacre pas l'équité entre les corps professionnels dont plusieurs se trouvent marginalisés, à l'instar de celui*

des conseillers à la restauration et à l'orientation scolaires et les intendants, entre autres».

M. Dziri a salué, par ailleurs, «*l'attitude favorable*», perçue par les organisations syndicales, du ministère de l'Éducation nationale qui, a-t-il dit, a affiché une «*forte volonté de trouver des solutions à l'ensemble des préoccupations soulevées*».

PROGRAMME «EAU II»

Soutenir la stratégie par la formation et l'efficacité budgétaire

Le programme «Eau II» qui bénéficie d'une aide complémentaire destinée à l'assistance technique, est mis en œuvre par le ministère des Ressources en eau sur une période de 4 années et est cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 30 millions d'euros.

PAR AMAR AOUIMER

« **L**e programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement «Eau II» piloté par le ministère des Ressources en eau et l'Union européenne a pour objet de soutenir la stratégie nationale par le biais de l'efficacité budgétaire, la formation et le transfert de savoir-faire dans le domaine de l'assainissement » a déclaré hier le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, lors du séminaire organisé à l'hôtel Hilton autour du thème «L'assainissement des eaux usées urbaines : réalisations et défis à relever».

Le ministre a également souligné que les enjeux de ce programme, qui intervient à point nommé, «sont importants pour



soutenir l'action de l'Etat, car le gouvernement actuel a placé le secteur de l'eau dans la priorité des priorités pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des services publics».

« Le secteur des ressources en eau est un secteur de services publics par excellence. Depuis l'indépendance, les retards se sont accumulés dans le domaine de l'assainissement des eaux usées, notamment durant les deux premières décennies » a-t-il dit.

PLAIDOYER DE L'OMPI

Accélérer le transfert technologique

PAR RIAD EL HADI

Une forte volonté politique, traduite par une solide plateforme institutionnelle et une administration efficace, constituent la condition principale pour optimiser et réussir le transfert technologique en Algérie, a affirmé un représentant de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

S'exprimant lors d'une communication dans le cadre de la deuxième consultation régionale de l'OMPI sur le transfert technologique dans la région Mena et qui se déroule à Alger, le chef de l'unité de l'innovation et du transfert technologique au sein de cette organisation, l'expert algérien Ali Jazairy a souligné que tout transfert technologique devrait profiter au développement économique à travers le rapprochement entre l'université et la sphère économique. A cet effet, Jazairy a préconisé la mise en place d'institutions et infrastructures solides, encourageant l'innovation et garantissant la protection de la propriété industrielle. Le représentant de l'OMPI a mis en avant la nécessité, pour les autorités algériennes, de

promouvoir la recherche et développement, de mettre en réseau les différents acteurs et d'optimiser le volet ressources humaines à travers une formation adéquate par rapport aux besoins de l'économie nationale. Jazairy a, en outre, fait remarquer que les pays émergents comme les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ainsi que certains pays de l'ancien bloc de l'Est qui constituent «le nouveau centre de gravité» de l'innovation et de la propriété industrielle en raison notamment des effets de la crise économique mondiale, ce qui pourrait «profiter largement à l'Algérie». La Palestine, présente à cette rencontre de deux jours, a entrepris plusieurs actions en 2012 pour développer la propriété intellectuelle en menant une campagne de sensibilisation et en élaborant un projet de loi dans ce domaine, a indiqué Ali Tawkane, directeur de la propriété intellectuelle dans ce pays occupé par Israël. Interrogé sur la coopération avec les pays arabes, il a précisé qu'un accord bilatéral sera signé en février avec le Maroc, souhaitant la conclusion d'accords similaires avec l'Algérie et d'autres pays. «Nous souhaitons tirer profit de l'expérience

algérienne notamment dans l'encouragement des innovations», a-t-il ajouté. Mohamed Elsayegh, expert et conseiller juridique jordanien en propriété intellectuelle, estime que son pays jouit d'une importante expérience au niveau du monde arabe dans ce domaine du fait qu'il a investi dans la formation de la ressource humaine.

Cette action lui a permis de développer le secteur des services et particulièrement la propriété intellectuelle qui fait partie des activités de ce secteur. L'expert jordanien a en outre relevé que l'Algérie s'inspire des expériences internationales les plus réussies sur ce plan. Par ailleurs, la rencontre de ce mardi a été une occasion pour présenter certaines expériences arabes et africaines réussies en matière de transfert technologique notamment dans les secteurs des télécommunications et l'industrie pharmaceutique.

Les travaux de la deuxième consultation de l'OMPI doivent être sanctionnés par une série de recommandations pour optimiser le transfert technologique des pays industrialisés vers les pays en voie de développement. **R. E.**

CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Exigence d'emplois stables pour les jeunes diplômés

L'évolution du niveau de vie en Algérie a favorisé l'émergence de nouvelles exigences des jeunes en matière d'emplois stables correspondant à leurs formations, a indiqué une responsable du Conseil national économique et social (Cnes). «Nous assistons, ces dernières années, à une évolution du niveau de vie avec l'émergence de nouvelles exigences des jeunes en termes d'emplois stables, en adéquation avec leur niveau de formation, d'emplois mieux rémunérés et bénéficiant de la protection sociale», a précisé Aïcha Edjekouane, chef de division au Cnes, lors d'un workshop sur le rôle de la société civile dans la promotion de l'emploi et l'intégration socioprofessionnelle des jeunes.

Parallèlement, a-t-elle ajouté, «nous

assistons à une certaine frilosité voire un rejet pour l'acquisition d'un nombre de métiers qui pourtant sont déficitaires notamment dans les domaines du BTPH, de l'agriculture et de l'artisanat».

Elle a relevé que la nature des emplois créés montre une «tertiarisation» de l'économie, notant que le secteur des services «absorbent 58% de la population occupée».

«C'est une tertiarisation qui se fait au détriment du secteur productif à savoir l'industrie et l'agriculture», a-t-elle déploré, considérant, par ailleurs, que le taux de chômage globale, en 2011, fixé à 10% était «acceptable mais élevé pour la tranche d'âge des jeunes entre 16 et 24 ans (22%) ainsi que pour les universitaires (16,1%).»

Ce workshop de deux jours, organisé par

l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS), a pour objectif de monter une plateforme commune de réflexion sur l'emploi des jeunes qui doit déboucher sur des recommandations appuyées en direction des institutions internationales, des gouvernements et de la société civile.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part les représentants des conseils économiques et sociaux de plusieurs pays, a pour objectif notamment d'encourager le dialogue entre les partenaires économiques et sociaux dans le monde. L'AICESIS, une association internationale de droit néerlandais, créée en 1999, compte 70 membres issus de l'Afrique, de l'Asie, de l'Europe et d'Amérique Latine. **R. E.**

qualité des ressources en eau superficielles, phréatiques et sous terraines. L'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Marek Skolil, a souligné que le programme «Eau II» vise à instaurer une stratégie en matière d'eau avec une gestion économique rigoureuse et un renforcement des performances budgétaires ainsi qu'une rigueur financière. Le programme «Eau II» qui contient une aide complémentaire destinée à l'assistance technique, est mis en œuvre par le ministère des Ressources en eau sur une période de 4 années et est cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 30 millions d'euros. La contribution algérienne est de l'ordre de 10 millions d'euros.

Les résultats se situent à quatre niveaux, à savoir l'amélioration du cadre stratégique de planification et de coordination du secteur de l'eau et de l'assainissement et le renforcement de la performance et de la transparence dans la planification budgétaire, mais également le renforcement des capacités techniques des ressources humaines et l'amélioration de l'efficacité des outils de gestion et des moyens d'exploitation de systèmes d'assainissement, ainsi que l'amélioration de la gestion de la collecte et du traitement des rejets d'eaux usées. **A. A.**

JOURNÉE PARLEMENTAIRE
SUR LA JEUNESSE

Associer les jeunes au processus de développement durable

Les participants aux travaux de la Journée parlementaire sur la jeunesse ont souligné la nécessité d'impliquer cette catégorie dans les questions décisives liées au développement durable dans tous les domaines. Les participants à cette journée parlementaire, organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN) sous le thème «Espoir, idées et activités», en coordination avec l'Agence des Nations unies pour la protection de l'enfance à Alger et les Scouts musulmans algériens, ont mis l'accent sur l'importance d'établir «une passerelle entre les jeunes et les autorités publiques en vue d'ancrer la culture de citoyenneté chez eux».

Dans ce contexte, le commandant général des SMA, Noureddine Benbraham, a affirmé que les autorités concernées doivent «se rapprocher davantage de la catégorie des jeunes et leur garantir des espaces en vue d'exprimer leurs idées et leurs aspirations». «Les jeunes qui sont l'espoir et l'avenir du pays ont besoin d'une meilleure prise en charge, en les associant aux propositions et décisions concernant leur avenir», a-t-il estimé. Il a également souligné l'importance d'associer la société civile à «la sensibilisation des jeunes, au développement de la société, à la lutte contre tous les fléaux sociaux et à la consécration de la culture de citoyenneté». Le représentant de l'Unicef à Alger, Thomas Davin, a rappelé les engagements pris par les autorités publiques pour la prise en charge des jeunes dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation professionnelle. L'Algérie a consacré des enveloppes financières de 15% au secteur de l'éducation et de 21% à l'enseignement supérieur au titre du budget annuel de l'Etat. Concernant l'emploi, une enveloppe de 80 millions DA a été investie dans les microcrédits destinés aux jeunes chômeurs. Il a appelé à fournir davantage d'efforts pour une meilleure prise en charge de cette catégorie représentant 70% de la population algérienne. Les travaux de ce séminaire se poursuivent au niveau d'ateliers de travail chargés de l'examen des aspects juridiques contenus dans la convention internationale des droits de l'enfant et les lois nationales relatives à la protection de l'enfant dont les droits à la liberté d'expression et au dialogue et la participation à la gestion des affaires du pays. **R. E.**

RELIZANE

Réalisation prochaine d'un CET et de deux décharges contrôlées

Les travaux de réalisation d'un centre d'enfouissement technique de déchets et de deux décharges publiques contrôlées seront lancés "prochainement" dans la wilaya de Relizane, a annoncé le directeur de l'environnement. Le CET sera concrétisé à Oued Rhiou, à l'extrême-est de la wilaya sur une superficie de plus de 10 hectares, a précisé Halfaoui Abdelkader, ajoutant qu'une fois réceptionnée, cette infrastructure devra prendre en charge environ 80 tonnes par jour de déchets ménagers de sept communes relevant de la daïra de Oued Rhiou et Jdiouia. La capacité théorique de ce futur CET, dont la durée d'exploitation est estimée à 25 ans, est de plus de 725.000 tonnes. Les deux décharges publiques contrôlées seront concrétisées dans les daïras de Yellel et Jdiouia pour renforcer le CET opérationnel depuis trois ans dans la commune de Oued Djemaâ. Ce centre d'enfouissement technique prend en charge quotidiennement environ 140 tonnes de déchets ménagers du chef-lieu de la wilaya et de dix autres communes limitrophes. La capacité théorique de chacune des deux décharges est de 240.000 tonnes, selon le même responsable qui a souligné que la durée de leur exploitation est estimée à 20 ans. Ces projets qui devraient être généralisés à l'avenir à différentes régions de la wilaya visent l'éradication de 38 décharges sauvages à travers la wilaya, dépourvues de normes techniques et environnementales requises, selon la Direction de l'environnement.

EL-OUED

680 microprojets financés par l'Ansej

Un total de 680 microprojets ont été financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) en 2012 dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de ce dispositif. Ces projets, qui ont généré 1.360 emplois, sont versés dans les services (248 microprojets), le transport (217), l'agriculture (73), les travaux publics (67), l'artisanat (58) et l'industrie (9), indique un bilan d'activités de 2012 établi par les responsables de l'antenne de l'Ansej d'El-Oued. Faisant état de la création durant la même période d'offices et de polycliniques privées (8 microprojets), les mêmes responsables prévoient le lancement au cours de l'année 2013 de plus de 850 microprojets. Les responsables de l'Ansej d'El-Oued ont constaté ces dernières années un engouement des jeunes de cette région pour les activités durables. Il s'agit notamment de l'agriculture, la plasticulture, l'aviciculture et les travaux publics, ainsi que les activités artisanales.

BLIDA

Site électronique pour cours de soutien

La Direction de l'éducation de la wilaya de Blida vient de mettre un site électronique à la disposition des élèves de la troisième année secondaire et de la quatrième année moyenne pour bénéficier de cours de soutien dans les différentes matières, a indiqué cette direction. Sur le site www.onefd.edu.dz, les candidats aux examens du baccalauréat et du brevet de l'enseignement moyen (BEM), scolarisés ou candidats libres, "ont accès à des leçons avec son et image et des modèles d'épreuves corrigées", a annoncé un communiqué de cette direction. Ce site comporte également des orientations relatives à la préparation des examens de fin des cycles moyen et secondaire, relève la même source, ajoutant que le contenu du site "peut être téléchargé gratuitement" par les élèves. La Direction de l'éducation de Blida appelle, par ailleurs, les bénéficiaires de ce service à se rapprocher de leurs établissements scolaires afin d'obtenir le mot de passe leur permettant d'accéder à ce nouveau support pédagogique.

APS

TISSEMSILT, BASSINS D'IRRIGATION AGRICOLE

Opération d'ensemencement d'alevins

Une opération d'ensemencement d'alevins aux bassins d'irrigation agricole a été lancée par la station de la pêche et des ressources halieutiques de Tissemsilt, a indiqué son directeur.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrite dans le cadre du programme de la Direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques de Aïn Defla, cette opération a ciblé deux exploitations agricoles dans les communes de Khemisti et Ouled Bessam, a indiqué, à l'APS, Ahmed Zahaf, ajoutant que les espèces ensemencées sont le tilapia et le tilapia royal, ramenés du barrage de Ghrib (Aïn Defla).

Dans le cadre de l'intégration de l'aquaculture dans l'agriculture, cet ensemencement vise à produire du poisson pour la consommation alimentaire dans les zones rurales de la wilaya et renforcer le produit agricole en matières organiques.

Il a également pour objectifs d'encourager les agriculteurs de la wilaya à accéder au domaine de l'investissement en aquaculture, encore absent dans la wilaya, en mettant à leur disposition des bassins riches en matières organiques naturelles pour fertiliser les terres, selon la même source.

En 2010, la station de la pêche de la wilaya a lancé une opération d'ensemencement aux bassins agricoles de trois fellahs de la commune de Ouled Bessam.

Des opérations de contrôle et de suivi scientifique des poissons ont été, par ailleurs, programmées cette année aux barrages de



Koudiet Rosfa et Bougara. Elles seront dirigées par des cadres de la direction régionale de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Aïn Defla.

Soulignant que l'exploitation de poissons de barrages se limite encore au domaine de la pêche de plaisance qui est très répandue depuis l'ensemencement en 2004 et 2006, le responsable de la station a encore affirmé que l'investissement en aquaculture est

deçà des ambitions et des objectifs tracés par la Direction régionale.

En collaboration avec des dispositifs de soutien à l'emploi, cette station s'apprête à la tenue de rencontres de sensibilisation pour faire connaître les avantages accordés par l'Etat aux jeunes en formation et à l'investissement dans le domaine de la pêche continentale et de l'aquaculture.

B. M.

TIZI-OUZOU, RENTRÉE PROFESSIONNELLE

Mise en service de deux nouvelles structures

Un Institut national de formation spécialisée dans les métiers du bâtiment (INFSP) et un Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) ouvriront leurs portes à la rentrée professionnelle de février prochain dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué la directrice du secteur.

Implanté à Draâ Ben Khedda, banlieue ouest de Tizi-Ouzou, le nouveau INFSP, spécialisé dans les métiers du bâtiment, est doté d'une capacité de 500 places pédagogiques. Il est appelé à contribuer, à terme, à la prise en charge de la formation de la main-d'œuvre qualifiée requise par le plan de charges du secteur tant au niveau local que régional, a indiqué Antitène Djazira.

Le nouveau CFPA, attendu à la réception dans la commune de Fréha, dans la daïra d'Azazga, est doté, quant à lui, d'une capacité d'accueil de 300 places. L'impact attendu de la mise en exploitation de cette structure est, selon la responsable du secteur, de rapprocher les opportunités de formation des jeunes de cette localité semi-urbaine.

L'autre nouveauté, qui marquera le secteur



à la rentrée professionnelle prochaine, a trait, selon la même responsable, à la mise en exploitation de huit terrains de sport de type matico, au profit du CFPA de Draâ El-Mizan, à Saharidj et Tizirt.

Le secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Tizi-Ouzou dispose de 4 INFSP, 30 CFPA et 12 annexes.

APS

EL-TARF, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Les vergers agrumicoles rajeunis

Depuis quelque temps, les vergers agrumicoles de la wilaya d'El-Tarf, dont la superficie est de 2.124 hectares pour une production globale évaluée à 267.000 quintaux, toutes espèces confondues, enregistre une opération de rajeunissement destinée à améliorer ses rendements, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Kourid Yacine.

PAR BOUZIANE MEHDI

Depuis près d'une quinzaine d'années, des efforts assez importants sont initiés pour le rajeunissement de ces vergers, puisque plus de 1.500 hectares environ ont été arrachés et replantés par des variétés demandées sur le marché local et même international, telle que la clémentine sans pépin, les oranges Thomson Navel, double fine et autres. Totalisant 13 variétés d'agrumes, le rajeunissement de ces vergers vise l'amélioration de la production en vue de l'exportation, a souligné le même responsable. Une étude consacrée à la prospection du marché international est en cours, l'orange d'El-Tarf (double fine) ayant déjà fait ses preuves sur le marché international avec un placement significatif à l'étranger où elle a pu devancer ses concurrentes, a indiqué M. Kourid, assurant que cette opération doit également permettre la plantation de nouvelles parcelles agrumi-



coles, avec l'introduction de variétés tardives pour atteindre une production étalée sur toute l'année.

Une fois l'entrée progressive en production des vergers rajeunis, les possibilités d'exportation dans les années à venir deviendront réalité, "sans perdre de vue la demande locale qui est en constante augmentation", selon le même responsable. Des campagnes de sensibilisation sont menées auprès des producteurs en vue d'augmenter la production grâce, notamment, au recours aux nouvelles techniques culturales et à des soins phytosanitaires

soutenus. Des perspectives encourageantes sont attendues grâce à ces actions de rajeunissement des vergers agrumicoles, selon le DSA qui prévoit une production avoisinant les 50.000 quintaux d'agrumes, toutes variétés confondues, pour la prochaine saison. A cette occasion, M. Kourid a, en outre, rappelé que des possibilités réelles d'exportation de produits maraîchers existent dans la wilaya d'El-Tarf où il est attendu une reprise des cultures industrielles et autres légumes tels le poivron, le haricot vert et le concombre.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, CONSERVATION DES FORÊTS

Recensement de 18 espèces d'oiseaux rares protégées

Pas moins de 18 espèces d'oiseaux rares protégées ont été recensées dernièrement au niveau de quatre sites potentiellement zones humides de la wilaya de Aïn-Témouchent, a affirmé le conservateur des forêts.

Il s'agit, entre autres, du grèbe à cou noir, héron cendré, canard colvert, l'échasse blanche, cigogne blanche, chevalier guignette et l'avocette, a précisé Aboubekr Chehbi, ajoutant que ce travail a été effectué depuis dix jours par une équipe spécialisée du Parc national de Tlemcen.

Au total, pas moins de 565 oiseaux migrateurs appartenant à ces 18 espèces protégées ont été comptabilisés au niveau des sites de la retenue collinaire de Ouled Kihal, sa station de lagunage de Hassi El-Ghella, son marécage, ainsi que sa sebkha.

"Il s'agit là de sites potentiels pour être proposés au classement en tant que zones humides d'importance internationale, selon la convention Ramsar, et nous nous attelons, dès à présent, à la constitution de dossiers réglementaires dans ce sens", a souligné Aboubekr Chehbi.

Pour appuyer ces dossiers, un autre comptage plus poussé sera effectué prochainement par la même équipe aidée par les éléments concernés de la



Conservation des forêts de la wilaya.

La Conservation des forêts a déjà réussi à classer l'île de Rachegoune en tant que zone humide d'importance internationale, a-t-on rappelé, ajoutant qu'il s'agit d'un site naturel suscitant la curiosité, aussi bien pour sa beauté particulière que pour sa biodiversité et son intérêt scientifique.

Ce site constitue une escale pour de nombreuses espèces de l'avifaune migratrice et sa fragilité et les risques que représente sa

dégradation pour ces espèces ont poussé la Conservation à interdire toute forme de constructions sur place même légères, a encore indiqué Aboubekr Chehbi.

"Ce vivier pour la faune et la flore doit rester vierge, a-t-on déclaré", ajoutant qu'il constituera le point focal de la célébration, à Beni Saf, de la Journée mondiale des zones humides qui coïncidera avec le 2 février.

APS

KHENCHELA

Hausse des capacités de stockage de bouteilles de gaz

Les capacités de stockage de bouteilles de gaz butane dans la wilaya de Khenchela seront doublées afin d'assurer un approvisionnement "continu" des zones enclavées en cas d'intempéries, a indiqué la Direction de l'énergie et des mines. Les capacités du centre de stockage de la ville de Khenchela seront ainsi portées de 5.000 à 10.000 bouteilles et celles du centre de Chechar de 4.800 à 8.000 bouteilles, a précisé le directeur du secteur, Mohamed Achouri. Cette mesure a été décidée, a noté ce même responsable, avant l'avènement de l'hiver dans le but d'éviter le renouvellement des perturbations d'approvisionnement intervenues durant les mois de janvier et février de l'année passée. Outre ces deux centres de stockage relevant de l'entreprise publique Naftal et approvisionnés par le centre d'enfûtage d'Aïn Beïda (wilaya d'Oum El-Bouaghi), Khenchela compte également une unité de stockage privée, ainsi qu'un réseau de points de vente couvrant les zones rurales. Les fortes chutes de neige enregistrées dans la wilaya durant l'hiver 2012 avait provoqué la fermeture de routes et pistes pendant 15 jours, endommagé 200 serres, de vastes superficies de céréaliculture au sud de la wilaya et 150 hectares de vergers de pommiers à Bouhmama. Des actions de déneigement ont été menées pendant plusieurs jours avant de permettre le rétablissement de l'approvisionnement des localités isolées.

MISSERGHINE (ORAN)

Un centre pour personnes âgées et handicapées

La réception du centre pour personnes âgées et handicapées de 80 places à Misserghine est prévue en mars prochain, selon le directeur de l'action sociale de la wilaya. Le foyer pour personnes âgées de Médina Jdida sera, quant à lui, réceptionné en mai prochain, a ajouté Rahim Djamel. En outre, il a annoncé l'ouverture en septembre prochain du centre médico-pédagogique d'une capacité d'accueil de 80 enfants (de 6 à 14 ans), notant que les travaux de réalisation de cette infrastructure sociale sont achevés et ses équipements installés. Concernant les 10 opérations de dotation du secteur en infrastructures, dont a bénéficié la wilaya d'Oran dans le cadre du plan quinquennal (2010-2014), le même responsable a signalé le lancement des travaux de huit 8 dont le centre de rééducation des filles d'une centaine de places dans la localité de Belgaid. Les deux autres opérations qui restent sont en cours de procédures de marché. M. Rahim a indiqué, par ailleurs, que l'opération de réhabilitation de l'école des sourds-muets d'Oran vient d'être achevée et celle des jeunes aveugles de Bouiseville l'a été durant l'année 2012.

BECHAR

Réalisation de 21 postes de contrôle des frontières

Un programme de renforcement des structures de la direction régionale des Douanes de Béchar est en cours de réalisation, pour un coût de plus de 11 milliards DA, dans le cadre des efforts de modernisation de l'administration douanière. Il s'agit de la réalisation de 21 postes de surveillance et de contrôle des frontières à travers les wilayas de Béchar, Naâma, Tindouf et Adrar, ainsi que d'un nouveau siège de la direction régionale, un cêlibatorium de 100 lits à Béchar et de nouvelles brigades, notamment dans les localités de Brezina (El-Bayadh), Timimoune et Reggane (Adrar), selon la direction des Douanes.

APS

GUATEMALA, GÉNOCIDE
DES POPULATIONS INDIENNES

L'ancien dictateur Rios Montt devant la Cour suprême

L'ancien dictateur du Guatemala, Efraín Rios Montt, sera jugé pour le génocide de populations indiennes commis sous son régime, entre 1982 et 1983, devenant ainsi le premier ancien dirigeant guatémaltèque poursuivi pour ce chef d'accusation. Lisant sa décision dans une salle de la Cour suprême de justice, située dans la ville de Guatemala, le juge Miguel Galvez a indiqué que Rios Montt sera jugé pour "génocide et crime contre l'humanité".

L'ancien dictateur, 86 ans, aux arrêts domiciliaires depuis un an, est accusé d'être responsable du massacre de 1.770 indiens mayas de l'ethnie des ixiles dans le département de Quiché, épice de la guerre civile qui a ravagé le pays entre 1960 et 1996, faisant 200.000 morts et disparus. Vêtu d'un costume gris, l'ex-général a été salué au garde-à-vous par une quinzaine de militaires retraités à son arrivée à l'audience. Il est resté impassible à l'énoncé de la décision.

Aux alentours de la Cour, située dans le centre de la capitale, des proches de victimes de la répression militaire avaient dressé un autel et des banderoles, et organisé une cérémonie religieuse pour demander que "justice" soit faite. Des pétards ont éclaté pour saluer l'annonce du procès.

Un autre ex-général, José Rodríguez, sera poursuivi pour les mêmes chefs d'inculpation, a indiqué le juge.

La date du procès n'a pas été précisée, mais une audience préliminaire a été convoquée par le juge Galvez pour aujourd'hui 31 janvier.

TROUBLES EN SOMALIE

Deux morts dans un attentat suicide à Mogadiscio

Un attentat suicide, commis par un faux transfuge du groupe islamiste Al Chabaab, a causé la mort de deux soldats mardi devant le palais présidentiel à Mogadiscio.

Le président Hassan Sheikh Mohamoud était, lui, en déplacement à l'étranger.

Il s'agit de la première attaque de ce genre cette année dans la capitale somalienne, où la situation s'est améliorée depuis que les rebelles d'Al Chabaab ont été repoussés par les forces de l'Union africaine fin 2011.

Al Chabaab a fait état pour sa part de la mort de sept soldats dans l'explosion et a affirmé que cet attentat marquait la première opération d'une nouvelle campagne destinée à renverser les "pantins pro-occidentaux" au pouvoir à Mogadiscio.

"Les moudjahidine les frapperont, quelles que soient les précautions qu'ils pourront prendre", a dit le mouvement dans un communiqué.

Le groupe islamiste veut imposer la loi islamique dans le pays et renverser le président élu en 2012 lors du premier scrutin organisé depuis la chute, en 1991, du dictateur Mohamed Siad Barré.

Le kamikaze, Ali Abdi Hared, affirmait être un transfuge d'Al Chabaab et avait rejoint les forces de sécurité somaliennes le 14 janvier dernier, a précisé à Reuters le ministre de l'Information Abdullahi Ilmooge.

Il avait un laissez-passer et une carte d'identité délivrée par la sécurité nationale. C'est lors d'un contrôle de routine que des soldats gardant la présidence ont découvert qu'il portait une veste d'explosifs. Il s'est alors fait exploser près d'un mur entre l'ambassade d'Éthiopie et la résidence du Premier ministre.

SYRIE, VIOLENCES AU QUOTIDIEN

Lakhdar Brahimi tire la sonnette d'alarme

Les Occidentaux et l'opposition syrienne réclament le départ d'Assad alors que la Russie refuse de l'envisager. Moscou et Pékin ont mis trois fois leur veto à des résolutions occidentales visant à faire pression sur Damas.

La révolte, devenue guerre civile et qui a fait 60.000 morts depuis 22 mois, est en train de "détruire petit à petit" le pays, a déclaré Lakhdar Brahimi après avoir rendu compte de sa mission au Conseil de sécurité.

L'émissaire des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie a reconnu qu'il "n'avait pas fait beaucoup de progrès" mais a rejeté l'idée d'abandonner.

Il a suggéré que le Conseil "lève l'ambiguïté" de la déclaration de Genève, qui prévoit un gouvernement de transition sans se prononcer sur le sort d'Assad. Pour Lakhdar Brahimi, ce gouvernement devrait avoir "tous les pouvoirs de l'Etat".

Les Occidentaux et l'opposition syrienne réclament le départ d'Assad alors que la Russie refuse de l'envisager. Moscou et Pékin ont mis trois fois leur veto à des résolutions occidentales visant à faire pression sur Damas.

Selon des diplomates présents, M. Brahimi a peint devant le Conseil un tableau très noir d'un conflit qui a atteint "des niveaux d'horreur sans précédent" et risque de "contaminer" les pays voisins, où sont réfugiés des centaines de milliers de Syriens.

Sur le terrain, les violences n'ont connu aucun répit, avec la découverte notamment de dizaines de corps à Alep, la métropole du Nord en proie aux combats.

A l'école Yarmouk, où s'entassaient les cadavres, un rebelle de l'Armée syrienne libre (ASL) Abou Seif a affirmé que 78 corps avaient été récupérés dans la rivière Qouweiq et qu'il en restait encore une trentaine que l'ASL ne peut pas récupérer en raison des tireurs embusqués du régime.



"Nous ne savons pas qui ils sont car ils n'ont pas de pièces d'identité", a déclaré un volontaire en aidant à mettre un corps dans un camion. Dans le véhicule, un correspondant de l'AFP a pu compter quinze cadavres.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), qui s'appuie sur des militants et des médecins, a fait état de "65 cadavres non identifiés retrouvés à Boustane al-Kasr", quartier tenu par les rebelles.

"Agés d'une vingtaine d'années, ils ont été exécutés d'une balle dans la tête. Vêtus en civil, la majorité ont les mains liées derrière le dos", a-t-il ajouté.

Des citoyens de Boustane al-Kasr qui ont été enlevés par des groupes terroristes après avoir été accusés d'être en faveur du régime ont été tués et les corps jetés dans

la rivière.

Rebelles et régime s'accusent mutuellement de massacres, mais il n'est pas possible de confirmer les informations de source indépendante. A Damas, un député a été grièvement blessé par l'explosion d'une bombe fixée à sa voiture, selon l'OSDH.

Selon un bilan provisoire de l'OSDH, les violences ont fait mardi 91 morts: 38 civils, dont six enfants, 30 soldats et 23 rebelles.

Une conférence de donateurs est prévue mercredi au Koweït pour débloquent des fonds en faveur des civils syriens. Des organismes ont déjà promis 182 millions de dollars d'aide et les Etats-Unis ont annoncé une aide supplémentaire de 155 millions de dollars.

R. I.

ONU, DROITS DE L'HOMME

Israël boycotte la session qui lui était consacrée

Israël, persuadé de son impunité, a snobé une session spéciale du Conseil des droits de l'Homme de l'Onu. Une session qui lui était spécialement consacrée. Ce n'est nullement un scoop puisque Israël a battu le record en matière de désobéissance arrogante vis-à-vis des résolutions prises par cette instance à son encontre. "Je constate que la délégation israélienne n'est pas dans la salle", a déclaré le président du Conseil, Remigiusz Henczel, à l'ouverture de la session. Il a ensuite suspendu la séance, indiquant qu'elle reprendrait à 15h afin que les pays membres du Conseil puissent "évaluer la situation et parvenir à une décision". Israël n'est pas un des 47 membres du

Conseil, mais il a l'obligation, comme tous les pays membres de l'Onu, de se soumettre à cet examen périodique universel. Pour rappel Israël a coupé les ponts avec le Conseil des droits de l'homme de l'Onu après la décision prise par celui-ci, en mars 2012, de lancer une mission d'enquête internationale indépendante sur les conséquences des implantations israéliennes sur le "territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est". Le 10 janvier, la mission israélienne auprès de l'Onu avait notifié par téléphone au président du Conseil qu'elle souhaitait reporter la session. Mais depuis, "il n'y a eu aucune nouvelle communication", a expliqué le président du Conseil.

Outre l'enquête sur les implantations israéliennes, Israël déplore notamment le fait qu'il soit le seul pays avec un point fixe à l'ordre du jour de chacune des trois sessions annuelles du Conseil. Israël dénonce également le fait qu'il soit l'un des pays sur lesquels le Conseil a voté le plus grand nombre de résolutions. Pour sa part, le président du Conseil des droits de l'homme, M. Henczel, a estimé mardi qu'il regrettait la décision d'Israël et demandé aux autorités "de coopérer à nouveau".

Dans un projet de décision qu'il a présenté aux 47 Etats membres du Conseil, il a proposé "de reprogrammer la session sur Israël".

MISE EN LIGNE DE SOCIAL MAG

Un site consacré à la société algérienne

Social mag

Le premier média
consacré à la société algérienne

Créé à l'initiative d'universitaires algériens, Social mag voudrait contribuer à une meilleure connaissance de la société algérienne par la diffusion, dans un langage accessible à tous d'articles et d'études consacrés aux mutations sociales observées en Algérie.

Page 12



24ÈME ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION
DE MOULOU MAMMERI

Un programme culturel diversifié

Un programme culturel diversifié prévu du 26 février au 2 mars prochain marquera la célébration du 24ème anniversaire de la disparition de l'écrivain Mouloud Mammeri, annonce l'association culturelle "Talwit" de Beni Yenni (Tizi ousou).

Page 14

MISE EN LIGNE DE SOCIAL MAG

Un site consacré à la société algérienne

Créé à l'initiative d'universitaires algériens, Social mag voudrait contribuer à une meilleure connaissance de la société algérienne par la diffusion, dans un langage accessible à tous, d'articles et d'études consacrés aux mutations sociales observées en Algérie.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La création d'un média grand public entièrement consacré à la société algérienne se justifie par le changement qui s'opère ces dernières années, et qui touche aux comportements, aux repères, aux valeurs et aux institutions.

Un média spécialement dédié à la société se justifie également par le souci constamment exprimé par les Algériens de comprendre ce qui se passe chez eux.

L'expression "Ma f'mahna oualou" (nous n'avons rien compris), de plus en plus courante dans le langage quotidien des Algériens, indique tout aussi bien leur angoisse face à ce qui les entoure, que leur souci de comprendre ce qui s'y passe et qui y change.

Quelques éléments peuvent illustrer les relations au sein de la famille marquées par de nouvelles façons de partager l'héritage, de se marier, de vivre en couple, d'éduquer ses enfants, etc.

Ainsi que d'autres sujets tels que le rapport à l'école et au savoir, qui se traduit par de nouveaux types de relations au sein des institutions éducatives, ou encore le rapport à l'argent et la place qu'il occupe dans les relations entre les individus.

D'autres articles ou rubriques ouvrent la voie à des thèmes plus larges et plus sensibles à l'instar de la place de plus en plus importante occupée par les femmes dans les espaces publics et les institutions; ou encore le rapport à l'administration, aux lois et règlements, sont souvent ignorés et contournés; les écarts économiques entre les plus riches et les plus pauvres.

Contribuer à mieux comprendre ce qui se passe dans la société algérienne, tel est l'objectif de Social mag qui propose cinq rubriques principales: «Etudes et sondages», «Presse et société», «Images et vidéos», «Espaces visiteurs» et enfin la rubrique «L'invité de Social mag».

«Etudes et sondages» présentent dans un langage accessible les résultats d'études et d'enquêtes portant sur des aspects importants de la vie sociale en Algérie. Cette rubrique rend compte à la fois de

Social mag
Le premier média consacré à la société algérienne

travaux universitaires et d'enquêtes menées par l'équipe de Social mag.

"Presse et société" propose une synthèse mensuelle d'articles parus dans la presse nationale traitant de thèmes essentiels liés à la vie sociale algérienne.

"Images et vidéos" est consacré à des documents visuels se rapportant à des questions sociales importantes.

"Espaces visiteurs" ouvre la porte de l'échange à travers des articles proposés par les lecteurs de Social mag qui veulent enrichir la revue par leurs écrits consacrés à la société algérienne.

"L'invité de Social mag" présente les idées d'une per-

sonnalité connue du public autour de la société algérienne et de ses évolutions récentes.

Social mag, un média à la fois ouvert et introspectif, pour mieux comprendre la société algérienne de l'intérieur, et s'imprégner des changements et mutations qu'elle connaît aujourd'hui.

Afin d'atteindre toutes les tranches de la société, le site sera en deux versions, l'une en langue française et l'autre en langue arabe.

Ce site mérite donc une attention particulière. Il mérite que ceux qui sont en mesure d'y apporter un éclairage le fassent en en faisant profiter le plus grand nombre.

K. H.

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

« L'Emir Abdelkader vu par ses adversaires »



L'écrivain Amar Belkhadja est intervenu mardi à Alger sur le thème "L'Emir Abdelkader vu par ses adversaires", lors d'une conférence animée au Palais de la culture devant un auditoire composé de lycéens.

S'inscrivant dans le cadre des cycles de conférences, programmées mensuellement par la Fondation qui porte le nom de l'homme d'Etat algérien à l'attention du grand public, la rencontre a drainé des dizaines de lycéens de plusieurs établissements de la capitale.

La conférence n'a pas manqué de susciter l'intérêt de lycéens soucieux d'apprendre davantage sur cette figure d'exception de l'histoire nationale à travers des questions auxquelles Amar Belkhadja s'est réjoui de répondre.

Dans un style pédagogique, l'intervenant, par ailleurs membre fondateur de la Fondation, journaliste, chercheur et passionné d'histoire, a mis en avant les différents aspects qui ont façonné une personnalité exceptionnelle saluée y compris par ses plus farouches adversaires.

Pour le conférencier, "il est crucial que les jeunes générations soient informées de ce que fut ce grand symbole de la conscience nationale. Si les historiens s'accordent à dire que l'Emir Abdelkader a été la personnalité la plus en vue du XIXe siècle, j'ajouterais qu'il l'est également pour les siècles à venir", considère-t-il. Le conférencier a estimé, en outre, que cette figure emblématique de l'histoire contemporaine de l'Algérie n'est "pas suffisamment cernée, si ce n'est le grand guerrier qu'il fut. Or, des sous-aspects de sa personnalité nous apprennent qu'il a été surtout un grand érudit, un fin grammairien, un législateur, qu'il avait des vertus morales et qu'il était un homme d'Etat dans le sens moderne du terme", explique Belkhadja.

Outre ces dimensions, ajoute-t-il, l'Emir sacrifierait la lecture, tout en se passionnant pour les arts: la musique et le chant, en particulier. "C'est un homme de génie, certainement une des plus grandes figures de cette époque, un ennemi actif et rapide", dira Belkhadja, citant le témoignage de celui qu'il qualifiera lui-même de "criminel en chef", le maréchal Bugeaud. Au nombre des témoignages en faveur de l'Emir, Amar Khodja citera encore celui du journaliste français Louis Veillot, accompagnateur de Bugeaud, qui concédera, en dépit de sa haine envers les Arabes, que l'Emir Abdelkader était "...le meilleur parmi ses compatriotes. C'est le meilleur cavalier, le prédateur le plus hilarant et le politique le plus déliant. Il est dans une situation morale inconnue de l'Europe civilisée", reconnaîtra cet adversaire, repris par

K. H.

SINOUHÉ L'EGYPTIEN DE MIKA WALTARI

VOYAGE AU COEUR DE L'EGYPTE

Afin de découvrir ce pays magnifique qu'est l'Egypte, nous vous proposons la lecture d'un livre qui l'est tout autant. A vous cette richesse culturelle qu'apportent des milliers d'années d'histoire.

PAR DAHLIA KALECHE

Sinouhé l'Egyptien de Mika Waltari, est un grand roman historique. Grand, non pas par ses deux tomes et ses quelques mille pages. Mais par son pouvoir à nous transporter dans un autre espace-temps.

En effet, cet opus redonne vie à l'Egypte du 14ème siècle avant notre ère. A l'époque du pharaon Akhenaton qui espérait introduire un dieu unique et fut assassiné par les prêtres d'Amon soucieux de leurs privilèges. Au seuil de la mort, dans son lointain exil, Sinouhé qui fut médecin à Thèbes, relate les événements de son existence qui l'ont conduit à cet exil définitif, semblable à la mort.

Au travers de son journal, le lecteur s'embarque et suit Sinouhé dans une aventure pleine d'amours, d'amitié, de trahisons, de guerres et de mort à travers le bassin méditerranéen, de Thèbes à Babylone, en passant par la Crète et Jérusalem.

Il fut trouvé enfant par la femme d'un médecin des pauvres, flottant sur le Nil dans une petite barque de roseaux. Pour ces deux êtres simples et généreux, sans enfants, ce bébé est un présent divin et ils l'adoptent immédiatement. Son enfance sera heureuse au village, où il suit l'école d'un vieux scribe pour ensuite suivre les traces de son père comme médecin.

Les femmes joueront un rôle important, voire primordial dans la vie de Sinouhé. La sulfureuse courtisane Nefer Nefer le conduira à la ruine et à un premier exil; il suivra la jolie danseuse Minea jusqu'en Crète; la tendre et voluptueuse Merit lui donnera un fils.

Lorsque Akhenaton mourra de la main d'Horemheb, Sinouhé échappera de peu à la mort pour avoir refusé de renier ses idéaux; l'ancien ami, devenu pharaon, l'exilera définitivement de Thèbes en raison des propos tenus par le médecin royal. Ce roman tient à plusieurs genres: d'aventures, historique, parfois sentimental et dramatique, tirant quelque fois sur l'horreur ou la science-fiction... Car l'auteur, Mika Waltari en était capable. Cet écrivain finlandais né en 1908 et mort en 1979 à Helsinki est devenu célèbre par ses romans his-

Mika Waltari
Sinouhé l'Égyptien I



toriques et fut traduit en plusieurs langues. Dès sa publication aux Etats-Unis en 1949, *The Egyptian* échauffa les esprits et fut condamné pour obscénité. Il est vrai que dans le prologue du roman, l'écrivain (par la bouche de son héros) fustige grands du monde et religion. Cependant, cette même année le

roman connut un succès énorme auprès du public. Il fut adapté au cinéma en 1954 par le réalisateur américain Michael Curtiz. Il est désormais considéré comme un classique du roman historique, quoique la partie romancée prenne le pas sur le contenu historique. D. K.

COLLOQUE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À MOSTAGANEM

À la mémoire de l'artiste Mohamed Khedda

Plusieurs artistes de différentes écoles régionales des Beaux arts du pays prennent part, mardi à Mostaganem, à un colloque national des arts plastiques organisé à la mémoire du regretté Mohamed Khedda (1930-1991), artiste natif de la région.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre de trois jours, abritée par la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki", a été marquée par une exposition qui a mis en exergue dix toiles sur les "fouilles" de l'artiste défunt et 40 tableaux versés dans l'art abstrait, l'impressionnisme et le réalisme, peints par des artistes issus de six wilayas du pays.

Un film documentaire a été projeté sous le titre *Nadjet raconte Khedda*, où, dans un montage l'artiste Mohamed Ghobrini permet à la veuve du peintre de relater le parcours artistique de son époux depuis 1947 et les expositions auxquelles il a participé intra et

extra muros. Dans une allocution d'ouverture de l'exposition, la directrice de la culture, Halima Hankour, a indiqué que ses services comptent récupérer les œuvres de l'artiste défunt des wilayas pour les mettre à la disposition de l'école régionale des Beaux arts de Mostaganem, soulignant au passage que Mohamed Khedda fait partie de la mémoire collective.

Le programme de ce colloque prévoit deux ateliers de formation au profit de 50 élèves de l'école régionale des Beaux arts de Mostaganem et une série de communications sur l'art pictural en Algérie.

Une virée touristique est programmée aux sites archéologiques de la wilaya, en plus d'une visite au nouveau siège de l'école régionale des Beaux arts qui est en réalisation à Salamandre, dans la banlieue de Mostaganem.

L'artiste Mohammed Khedda, natif de la ville de Mostaganem, est l'un des fondateurs de l'école des

arts plastiques algériens. Il peint sa première toile à l'âge de sept ans. En 1952, il partit en France pour former sa vision artistique et tint sa première exposition en 1955. Il retourna au pays après l'indépendance et organisa sa première exposition "La paix perdue".

Mohammed Khedda a contribué au mouvement culturel durant toute sa carrière artistique, assumant des responsabilités au ministère de la Culture, au Haut conseil de la culture et à l'Ecole supérieure des Beaux arts.

En compagnie d'autres artistes, il fonda l'association "Loucham" dans les années 70 et publia deux livres *Pour un art nouveau* et *Feuilles dispersées*. La dernière exposition de l'artiste Khedda fut organisée en 1990. Il décéda le 4 mai 1991.

APS

AGENCE ALGÉRIENNE POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL

Une résidence d'écriture avec Ahmed Bensaada

L'agence algérienne pour le rayonnement Culturel accueillera à Dar Abdelatif Ahmed Bensaada pour cette première résidence d'hiver de la saison 2012/2013. Une résidence qui durera deux mois à partir du 3 février. M.Bensaada, qui a une longue et prestigieuse carrière en tant que professeur et chercheur en physique (Doctorat en physique obtenu en 1994 à l'université de Montréal), est un fin observateur des changements sociaux et politiques, ce qui l'a amené à partager ses analyses et ses opinions lors de

conférences internationales et à publier de nombreux articles dans des revues et journaux spécialisés.

Dans la continuité de ses deux derniers essais, qui sont *Arabesque américaine* (Éditions "Synergie", Alger) et *La face cachée des révolutions arabes* (Édition « Ellipses », Paris), le physicien passionné de littérature et d'écriture s'attaque au genre du roman. En effet, dans le merveilleux cadre de Dar Abdelatif, célèbre monument historique algérois, M Bensaada préparera son premier roman que lui-même décrit

comme « fusionnant la fiction et la réalité tout en étant ancré dans cette importante période de notre histoire contemporaine ». L'histoire est celle d'un jeune couple que tout sépare, mais qui sont réunis par leur combat pour la démocratie dans leur pays. L'histoire se déroule au Caire, au début de l'année 2011. Les deux jeunes gens seront pris dans la tourmente des révoltes du printemps arabe et des manifestations place Tahrir ».

K. H.

COLLOQUE INTERNATIONAL CONSACRÉ AUX ŒUVRES DE RÉDHA HOUHOU

Un vibrant hommage posthume

Un vibrant hommage a été rendu à titre posthume à l'écrivain et chahid Ahmed Redha Houhou, assassiné par l'armée française au mois d'avril 1956, lors d'un colloque international consacré à son œuvre, ouvert mardi à Constantine. L'antique Cirta, ville d'adoption du chahid écrivain, né en 1911 à Sidi Okba, dans la wilaya de Biskra, précurseur du roman algérien, poète, essayiste et homme de théâtre, accueillie à cette occasion, les universitaires et chercheurs de 12

wilayas, ainsi que des hommes de lettres du Maroc, de Tunisie et de Jordanie, venus pour "disséquer une œuvre intrinsèquement associée au combat national et culturel de l'association des Oulémas musulmans algériens et au mouvement national", ont souligné les organisateurs. Le directeur de la culture, Djamel Foughal, a parlé d'une littérature "écrite avec le sang", saluant ainsi les écrivains engagés dans l'émancipation du peuple algérien, sa libération du joug colonial, à l'instar d'Ahmed Redha Houhou ou de

Mouloud Feraouf, assassiné par "les ultras racistes et haineux de l'OAS". S'inscrivant dans le cadre des festivités officielles marquant le cinquantenaire de l'indépendance nationale, cette manifestation qui s'est déroulée au théâtre régional de Constantine, a donné lieu à une exposition du peintre plasticien Mourad Amirou, ainsi qu'un récital de poésie animé par les poètes Mohamed Abed du Maroc, Azzeddine Mihoubi, Brahim Seddiki et Bouzid Herzallah d'Algérie.

APS

"REGARD SUR LE CINÉMA
DU MONDE" DE ROUEN

Le repent de Merzak Allouache en compétition

Le repent de Merzak Allouache participe à la compétition officielle des longs métrages du 18ème festival "Regard sur le cinéma du monde" de Rouen (France) qui se tient jusqu'au 2 février, indique le site internet du festival.

Réalisé en 2012, *Le repent* qui a décroché plusieurs prix dans différents festivals internationaux de cinéma est en compétition avec quatre autres longs métrages : *Busong* (Philippines), *Historia* (Brésil), *Just the wind* (Hongrie) et *La playa D.C.* (Colombie).

Le programme du festival (en compétition et hors compétition) comporte la projection d'une quarantaine de films (21 longs métrages, 6 courts métrages et 17 documentaires).

Dans la catégorie hors compétition, l'Algérie est représentée par le film *Le voyage à Alger*, réalisé en 2009 par Abdelkrim Bahloul, aux côtés de 15 autres films. Parmi les titres choisis pour cette édition figurent *Anywhere* (USA, 2008), *Goodbye Morocco* (Maroc-France, 2012), *Aujourd'hui* (Sénégal, 2012), *L'autre rive* (Géorgie, 2010), *Rengaine* (France, 2012) et *Soul boy* (Kenya-Allemagne, 2010).

La compétition des courts métrages comprend cinq films : *Barbara* (Nouvelle Calédonie, 2011), *La métaphore du manioc* (Cameroun, 2010), *Time capsule* (Etats-Unis, 2012), *Un jeu fourbe* (Albanie, 2011) et *Une vie de cachot* (Burkina Faso, 2011).

Dans la section documentaires, six productions seront en compétition : *108, Cuchilo de palo* (Espagne, 2009), *Ceuta, douce prison* (France, 2012), *L'identité nationale* (France, 2012), *La nuit nomade* (France, 2012), *Le sommeil d'or* (France-Cambodge, 2012) et *Un si long voyage* (France, 2009).

Le festival "Regard sur le cinéma du monde" de Rouen a été fondé en 1995 par l'association éponyme pour faire connaître les cultures des pays du sud à travers le cinéma. Le film *Le thé d'Ania* de Saïd Ould Khelifa a remporté le prix du jury de ce festival en 2008.

11^E EDITION DU CONCOURS DE LA MEILLEURE POESIE A vos plumes !

Cette année encore, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise le concours de la meilleure poésie pour sa onzième édition. Les passionnés de poésie pourront s'adonner à leur art. Et ce, dans les trois langues arabe classique et dialectal, tamazight et français. La compétition coïncidant avec la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance, se déroulera sous le thème «Mémoire et poésie»

Pour ce faire, les participants doivent envoyer trois (3) œuvres inédites et en cinq (5) exemplaires chacune, accompagnées d'une fiche de renseignement à l'adresse suivante : Etablissement Arts et Culture Bibliothèque Multimédia de Jeunesse Didouche Mourad 38-40 rue Didouche Mourad, Alger Le concours s'est ouvert le 27 janvier et se poursuivra jusqu'au 27 mars 2013. Après délibération du jury composé d'hommes de lettres et de poètes, trois (3) grands prix pour chaque langue seront décernés aux heureux candidats.

24^E ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE MOULoud MAMMERI

Un programme culturel diversifié

Un programme culturel diversifié prévu du 26 février au 2 mars prochain marquera la célébration du 24^e anniversaire de la disparition de l'écrivain Mouloud Mammeri, annonce l'association culturelle "Talwit" de Beni Yenni (Tizi-Ouzou).

Selon son président, Sami Cherat, le programme initial comprend des conférences thématiques, des expositions murales et des témoignages divers sur l'œuvre et la personnalité d'un des plus grands écrivains algériens du XX^e siècle, défenseur de la culture berbère.

Le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Slimane Hachi, l'écrivain Youcef Adli et le chanteur-compositeur Lounis Ait-Menguelet, entre autres, devraient participer à la célébration.

Une projection du film *La colline oubliée* de Abderrahmane Bouguerrouh, tiré du roman éponyme de Mouloud Mammeri, est également prévue. Outre des représentations théâtrales une animation artistique, l'association Talwit (La paix), prévoit d'organiser un concours destiné à apprécier le degré de connaissance, par le lectorat local, des principales publications de l'écrivain au cours de ces journées commémoratives. Les festivités seront organisées avec le concours de l'APC de Beni Yenni, de l'APW et de la direction de



la culture de Tizi-Ouzou, alors que le programme pourrait être modifié dans les prochains jours en fonction de la disponibilité des participants, avertissent les organisateurs. Il s'agira, à travers cette commémora-

tion de mettre en avant "un aspect pas très exploité" de l'œuvre de Mammeri, explique Cherat, dans une déclaration à l'APS : "Son roman, *la Colline oubliée* avait, sitôt publié en 1952, fait beaucoup parler de lui, mais la portée de cette œuvre demeure en deçà de ce qu'elle mérite", déplore-t-il. Né le 28 décembre 1917 à Taourirt Mimoun (Beni Yenni), Mouloud Mammeri, qui a été tout à la fois poète, linguiste, et anthropologue distingué, est décédé le 26 février 1989 dans un accident de la route à Aïn-Defla. *La Colline oubliée*, qui renvoie au contexte du village natal de l'écrivain des années 40 et au delà, aux bouleversements de la société algérienne, lui avait valu le prix des Quatre jurys en 1953. Le roman qui avait signé, avec la *Grande Maison* de Mohamed Dib, la naissance de la littérature algérienne d'expression française, sera suivi d'autres romans de référence : *Le sommeil du juste* en 1955, *L'opium et le bâton* en 1965, porté à l'écran quatre ans plus tard par Ahmed Rachedi, et *La traversée* en 1982. De nombreuses nouvelles font aussi parties de la riche bibliographie de Mouloud Mammeri qui a également écrit des pièces de théâtre et "dépoussiéré" les célèbres "Isefra" (poèmes) de Si Muhand Ou M'hand. En 1988, Mammeri reçoit la distinction "Docteur Honoris Causa" de l'université de Paris. En 1984, il fonde dans cette ville le Centre d'études et de recherches amazighes (Ceram) où il assure la publication de la revue spécialisée *Awal* (parole), que son ex-disciple puis collaboratrice Tassadit Yacine s'acharne à faire perpétuer.

APS

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI

La chorégraphe Nacéra Belaza séduite par la nouvelle génération

Des jeunes passionnés de danse contemporaine se sont présentés nombreux mardi au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) d'Alger pour participer à une audition organisée par la Coopérative culturelle et artistique de la chorégraphe algérienne établie en France, Nacéra Belaza.

Look vestimentaire distingué, coupes de cheveux extravagantes, piercing pour certains et bonnets de rasta pour d'autres, la quarantaine de personnes présentes à l'audition, tous des jeunes hommes, semblaient déterminées à faire partie des quatre danseurs à sélectionner.

L'audition qui se poursuivra mercredi vise à

sélectionner quatre danseurs pour participer à deux stages de formation de dix jours chacun dans le cadre du programme "Ateliers du monde 2013" des Instituts français de Paris, Oran et Fès (Maroc). Le premier stage de formation est prévu pour le mois de février à Fès et le deuxième pour le mois d'avril à Oran. Ce programme concerne aussi quatre danseurs marocains dont l'audition se tiendra prochainement.

La majorité des candidats n'ont pas suivi de formation académique de danse vu la quasi absence en Algérie d'écoles de danse contemporaine. L'unique "école" c'est d'abord la passion pour cet art, alors que les espaces d'expression corporelle restent le quartier ou les

maisons de jeunes, ont confié à l'APS certaines des personnes auditionnées.

Nacéra Belaza, qui prépare, par ailleurs, une création pour la Biennale de la danse de Lyon prévue en septembre 2014, a expliqué qu'elle cherchait des personnes surtout "disponibles" et "attentives" pour participer aux ateliers de formation, indépendamment de leur performance.

"L'aptitude physique est secondaire pour moi parce que je peux travailler avec n'importe quel type de corps durant la formation pour l'amener à repousser ses propres limites", a-t-elle dit en précisant qu'elle cherchait plutôt des danseurs susceptibles de comprendre l'univers du chorégraphe.

APS

DES ARTISTES MALIENS EN TOURNÉE EUROPÉENNE

Pour la paix au Mali

Les chanteurs maliens Sidi Touré et Bassekou Kouyaté ainsi que la troupe "Tamikrest" sont en tournée jusqu'à mardi en Grande-Bretagne et en France où ils donnent des concerts en faveur de l'"unité" du Mali, de la "paix" et de la "protection" de la culture malienne contre le terrorisme, indiquent des sites africains d'information. Entamée samedi dernier à Londres, la tournée a transité par Glasgow (Ecosse) avant de prendre fin, mardi, à Paris.

Appelée *Sahara Soul*, elle est dédiée à l'unité du peuple malien contre la menace des groupes terroristes qui sévissent dans le nord du Mali s'en prenant aux traditions et à la culture de ses habitants, particulièrement à

Tombouctou et à Gao, ville natale de Sidi Touré. Les artistes concernés par la tournée représentent différentes régions du Mali et des styles de musiques variés, à l'exemple de Sidi Touré dont le style s'inscrit dans le registre du "Songhai Blues".

Bassekou Kouyaté jouant au "N'goni" (instrument traditionnel africain), est plus connu avec son groupe "N'goni Ba". Le groupe "Tamikrest" composé de touaregs du Mali est allé au delà des frontières musicales pré-établies, mélangeant "blues africain" et "funk psychédélique". Ce nouveau style combine les chants "tamashek" --une des composantes de tamazight parlée par les Touareg de toute la

région sahélo-saharienne avec les riffs de guitare, sur fond traditionnel populaire.

La partie nord du Mali est tombée au printemps 2012 sous le contrôle de groupes terroristes qui menaient début 2013 de prendre la capitale du Mali, Bamako, avant d'être récemment repoussés par l'armée malienne appuyée par des forces françaises, qui viennent de libérer Tombouctou.

Engagée dans la défense de la souveraineté et la culture de son pays, la chanteuse malienne Fatoumata Diawara a déjà réuni une quarantaine de stars de la musique africaine autour de *Mali Ko* (Pour le Mali), une chanson en faveur de l'unité du Mali.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !

PAR KAMEL AZIOUALI

CYBERCRIMINALITÉ



Encore une victime de facebook (2^e partie et fin)

Résumé :

En surfant sur Facebook, Nabila fait la connaissance de faucon brun, un Algérien proche de la quarantaine dont elle tombe amoureuse. Comme il est très introduit, il se propose de lui rendre quelques petits services.

Nabila était si excitée à l'idée de pouvoir enfin avoir à elle seule un ordinateur qu'elle donna à Mahrez dès le lendemain les 23.000 DA dont il lui avait parlé.

Celui-ci la regarda d'un air amusé et lui demanda :

- Je croyais que la connexion à Internet t'intéressait aussi ?

- Oui...c'est vrai...Je vais te la payer aussi...

- Donne-moi 15.000 DA. Cela englobera une connexion pour une année...

- Mais je n'ai pas besoin d'une connexion d'une année...

- Tu peux payer chaque fin de mois mais si tu payes une année d'avance, tu as des chances d'avoir ta ligne en quelques jours...J'ai aussi des amis au niveau de la Poste mais je ne vais pas les solliciter pour si peu ; surtout que là il n'y a pas lieu de recourir à une intervention...

Quelques jours s'étaient écoulés. Les deux jeunes gens s'étaient retrouvés à la faveur d'un rendez-vous à l'intérieur d'un



restaurant discret. Nabila remarqua que son amoureux était soucieux et elle lui en demanda la raison. Celui-ci lui répondit alors :

- Je suis très contrarié parce que j'avais l'intention d'acheter deux bagues et de venir ce weekend chez tes parents pour demander ta main...

- Oh ! ce n'est pas vrai ! je rêve....

- Non, tu ne rêves pas... par contre moi je vis un vrai cauchemar...A cause de l'incendie de la Grande Poste il m'est impossible de retirer de l'argent pour acheter ces deux bagues...

- Oh ! c'est ça qui te préoccupe ?

Moi, j'ai un compte bancaire...

- Et alors ? où veux-tu en venir ?

- Je te prête de l'argent et tu me le rends quand t pourras... De toutes les manières, dès que tu auras demandé ma main, ce qui m'appartient t'appartiendra aussi désormais.

Et c'est ainsi que Nabila paya, en plus

de ce qu'elle avait déjà déboursé, 6 millions de centimes qui devaient constituer le montant de deux alliances. Elle aurait voulu être avec Mahrez au moment où il les achèterait mais celui-ci lui fit savoir qu'il allait les acheter à Constantine, auprès d'une connaissance.

- Quand tu verras ces alliances, Nabila, tu ne croiras pas tes yeux. C'est de l'or massif ! je ne les payerai que 3 millions de centimes chacune mais crois-moi elles valent au moins trois fois plus dans le commerce.

- Je te crois...je te crois...mais dis-moi : quand viendras-tu voir mes parents ?

- Voyons, voyons...nous sommes mardi...demain je pars à Constantine, jeudi je reviens et vendredi, je viens chez toi avec mes parents!

- Oh ! ce n'est pas vrai...

- Oh ! si...c'est vrai, fit-il en éclatant de rire.

Quand il eut retrouvé sa sérénité, il

expliqua son hilarité :

- J'ai ri parce que la plupart des femmes quand elles apprennent que leur amoureux va demander leur main sont folles de joie. Et une fois mariées, elles se mettent à regretter de l'avoir épousé.

- Oh ! non...moi je ne regretterai jamais...les autres femmes regrettent parce qu'elles n'ont pas eu la chance d'avoir rencontré un ange comme mon Mahrez.

Le soir même, Nabila annonça à sa mère que le vendredi suivant elle serait demandée en mariage. Celle-ci demanda des détails et elle lui répondit que c'était le voisin d'une de ses collègues de travail. Elle ne voulait pas lui dire qu'elle l'avait connu par le biais d'Internet. Elle se garda aussi de lui dire qu'elle lui avait donné 10 millions de centimes parce que sa mère lui avait toujours dit et répété que les hommes étaient indignes de confiance. Et sa mère avait raison.

Mahrez ne vint pas avec ses parents le vendredi, comme prévu. Comme il s'était écoulé dix jours sans qu'il ne donne signe de vie, Nabila déposa plainte contre lui.

La police l'a arrêté en moins de 48 heures.

Il a été jugé, il y a quelques jours au tribunal de Abane Ramdane. Là, Nabila découvre que Mahrez ne s'appelait pas Mahrez et qu'il n'avait jamais été un haut fonctionnaire. Elle découvre aussi que son pseudo était en fait fidèle à sa personnalité: c'était un faucon brun qui déplume les poules imprudentes comme elle !

Deux ans de prison ont été requis contre ce faucon à visage humain. **K.A.**

AGRESSION

La téléphonie mobile rend aveugle !

Incroyable ! Il ne se passe pas une seule journée sans que nous entendions parler des petits et grands problèmes que provoquent les téléphones mobiles. Ils sont au centre de tous les conflits et de toutes les rixes. Certaines personnes ont même perdu la vie en empêchant des voleurs de les leur prendre notamment entre 2002 et 2005, années où ces appareils étaient apparus en grande quantité sur le marché tout en restant hors de portée en raison de leur cherté. Les mesures qui ont consisté à créer des mécanismes pour identifier les propriétaires des puces et à durcir les sanctions encourues par les voleurs de téléphone ont quelque peu ralenti l'agitation que connaît ce gadget. Mais les conflits qu'il suscite sont toujours là, sous d'autres formes.

Mahieddine, 32 ans, doit une fière chandelle à l'existence de la téléphonie mobile. Sans cette invention, il aurait continué à être chômeur et consommateur immodéré de café et de cigarettes. Au début, il vendait quelques téléphones et quelques « carcasses » mais en cinq ans d'existence, son commerce a connu de l'expansion. Sa boutique est bien fournie. Il vend tous les types de téléphone avec deux puces, à écran tactile, avec Wifi, des chargeurs, des batteries, des kits mains ... A tel point qu'il pensait à louer un autre local beaucoup plus grand mais dans un autre quartier. Loin de ses amis d'enfance

et des copains de la période où il était chômeur. L'idée de changer de quartier n'avait rien à voir avec un quelconque mépris ; il avait juste constaté que certains le jalouaient et n'arrêtaient pas de médire de lui. Alors, il s'était dit qu'il valait mieux se noyer dans l'anonymat d'un quartier où personne ne le connaissait et où personne ne lui demanderait des chargeurs à crédit. Crédit qu'il ne refusait d'ailleurs jamais pour éviter de se créer des problèmes.

Le jeudi 15 novembre 2012 était un grand jour pour Mahieddine parce que c'était la dernière fois qu'il travaillait dans le quartier de son enfance. Le lendemain, un fourgon s'arrêterait devant sa boutique et emmènerait toute sa marchandise vers un autre quartier d'Alger. Là, il aurait la paix. Il travaillerait toute la journée et le soir il rentrerait dans son quartier. Et ce qui était formidable c'est qu'il n'aurait pas à s'inquiéter pour son nouveau magasin : celui-ci se trouve en face d'un poste de police ! Il faut être fou pour tenter de le cambrioler.

Vers 11h de cette journée du 15 novembre, un jeune d'une vingtaine d'années habitant le quartier vint acheter un chargeur pour son téléphone mobile. Mahieddine lui en vendit un pour 400 DA. Moins d'une demi-heure après le jeune homme revint en vociférant :

- Le chargeur que tu m'as vendu ne marche pas, espèce d'escroc !

- Hé ! Hé ! Du calme ! Ton chargeur ne fonctionne pas, il n'y a pas de problème ! Je vais te le changer.

- Ah ! Oui, tu as intérêt à me le changer, sinon, el youm matafrach !

Par malchance, le modèle de chargeur qu'il avait vendu au jeune homme était le dernier.

- Ah ! Mon jeune ami, il ne me reste plus des chargeurs comme celui que tu veux ! Je vais te rembourser.

En principe les choses auraient dû en rester là. Mais le jeune client s'était mis à crier et à proférer des insanités. Mahieddine, resta calme, lui donna 400 DA et lui demanda de s'en aller. Celui-ci sortit mais arrivé dehors, il regarda par terre, aperçut une pierre, la ramassa et la lança avec force en direction du jeune commerçant. Touché à son œil droit, Mahieddine hurla et tomba par terre sous l'effet de la douleur.

Au bout de trois jours de soins à l'hôpital Mustapha, on lui fit comprendre au jeune commerçant que son œil était perdu à jamais.

Le jeune homme qui l'avait agressé a été jugé récemment au tribunal d'Alger. 10 ans de prison ferme ainsi qu'un très fort dédommagement ont été requis contre lui.

K.A.

Cuisine

Tomates farcies au poulet



Ingrédients :

300 g de chair de volaille cuite
4 grosses belles tomates
1 gousse d'ail
1 oignon
Persil
1 œuf
3 c. à s d'huile d'olive
1 pincée de noix de muscade
1 c. à s de chapelure fine
Sel et poivre

Préparation :

Laver, essuyer les tomates, couper un chapeau, vider l'intérieur jeter les graines et garder la pulpe, saler et poivrer l'intérieur et les retourner sur un plat, les laisser s'égoutter. Peler et hacher l'ail et l'oignon, ciseler finement le persil. Faire chauffer un peu d'huile dans une cocotte, et y mettre le hachis ail/oignon, remuer 2 mn sur feu moyen, sans trop laisser colorer, ajouter la chair de volaille coupée en tout petits dés, la pulpe de tomate, le persil et la chapelure. Mélanger intimement et faire cuire doucement pendant 2 mn, puis incorporer l'œuf entier, mélanger de nouveau, saler poivrer et ajouter la noix de muscade. préchauffer le four à 220 ° (th 7), farcir les tomates avec la préparation, badigeonner le fond du plat à gratin avec un peu d'huile d'olive, ranger les tomates côte-à-côte avec leurs chapeaux et arroser avec un peu d'huile. Faire cuire 25 minutes.

Gâteaux à la noix de coco



Ingrédients :

3/4 tasse beurre ramolli
1 tasse sucre
3 gros œufs
1 c à thé d'essence vanille
1 1/2 tasse farine
1/2 cuil à thé poudre à pâte
1/2 c. à c à thé bicarbonate de soude
1/2 c. à thé sel
1/2 tasse lait
3/4 tasse noix coco

Glaçage :

1/2 tasse beurre ramolli
1 1/4 tasse sucre en poudre
1 c. à thé d'essence vanille
Pincée sel
Garnir d'amande coco grillée.

Préparation :

Au mélangeur, battre le beurre avec le sucre de 3 à 5 minutes à vitesse moyenne. Ajouter les œufs 1 à la fois en prenant soin de mélanger entre chaque addition et mettre la vanille. Dans un grand bol mettre les ingrédients sec ensemble et mélanger. Ajouter au mélange d'œufs les ingrédients sec et le lait en alternant, jusqu'à ce que tout soit bien mélangé. Verser dans des moules à muffins avec caissettes en papier et cuire au four à 375 environ 20 à 25 minutes jusqu'à un beau doré. Laisser refroidir sur une grille avant de glacer.

SOINS DE BEAUTÉ

L'art de bien protéger sa peau

C'est toute l'année qu'il faut protéger sa peau. L'été, le soleil l'agresse et la fait vieillir prématurément, et l'hiver ce n'est pas mieux ! Le froid, le vent glacial, l'humidité atmosphérique l'abîment et la dessèchent. Voici quelques petits conseils bien utiles pour préserver au mieux sa peau durant toute l'année.

Le visage

Un bonnet ou un chapeau sur la tête cachant bien les oreilles, une écharpe autour du cou, mais sur le visage ? Il est impossible de le masquer complètement pour le protéger des morsures du froid ou du soleil.

L'une des rares solutions consiste à enduire le visage (au moins une fois le matin) avec une crème à base de composés gras (beurre de karité, d'avocat, huiles...) pour lui assurer une protection efficace. Il faut aussi éviter absolument les cosmétiques contenant de l'alcool.

Les lèvres

Les lèvres sont encore plus fragiles que la peau du visage; Craquelées, gercées, elles font mal et finissent par saigner un peu. Pour éviter tous ces petits désagréments, il est impératif de les hydrater aussi souvent que possible.

Les mains

La peau des mains se dessèche facilement et on ne peut porter des gants en toutes saisons. Et donc pour préserver vos mains, il est fortement conseillé de les enduire, au moins matin et soir, de crème à texture grasse "spécial mains" pour les nourrir et reconstituer un



Des sticks sont vendus en pharmacie, pratiques dans le sac à main, permettent de reconstituer une couche protectrice tout au long de la journée, même à l'intérieur.

film protecteur.

Le corps

Même protégée par les vêtements, la peau a tendance à se transformer en peau de crocodile en l'absence de soins appropriés. Le bon réflexe consiste donc à se sécher soigneusement après un bain ou une douche, étalez systématiquement, sur tout le corps, un lait corporel hydratant et régénérant sans être trop gras. Et ne lésinez pas si l'eau est très calcaire !

ADOUCISSANT LINGE

Opter pour un produit maison

L'adoucissant est un produit ménager utilisé, comme son nom l'indique, pour adoucir le linge lors du lavage. Il est disponible dans tous les supermarchés. Mais le préparer chez soi avec quelques ingrédients pour faire quelques économies en plus est tout à fait réalisable. Voici les étapes à suivre.

Ingrédients :

Voici les ingrédients nécessaires pour la fabrication de cet adoucissant fait maison : de l'eau minérale, une poignée de lavande sèche, de l'alcool blanc, de l'huile essentielle de lavande ou de lavandin.

Préparation :

Quand vous aurez fini de rassembler tous les ingrédients, vous pouvez vous mettre à l'œuvre. Mettez la lavande sèche dans une casserole, versez-y de l'eau minérale et laissez bouillir pendant environ 5 minutes. Ensuite, faites un mélange composé de l'eau de lavande réalisée auparavant (refroidi et filtré) avec du vinaigre. Introduisez dans le mélange 25 gouttes d'huile essentielle de lavande, puis versez le tout dans une bouteille.

Note :

N'oubliez pas de secouer avant chaque utilisation.



Trucs et astuces

Défroisser une nappe



Pour que les plis disparaissent, passez une éponge humide sur le bulgomme allant sous la nappe, avant de mettre le couvert et la table sera parfaite au moment de passer à table.

Raviver le cuivre



Frottez le cuivre avec un mélange de sel et d'ammoniaque et passez ensuite un citron avec du sel pour le faire briller. Il suffit ensuite de rincer.

Nettoyer l'intérieur d'un récipient en cuivre



Remplissez le récipient d'eau, versez deux bons verres de vinaigre (selon la contenance augmentez ou diminuez) et rajoutez un verre de gros sel. Faites bouillir l'ensemble et rincez.

Eliminer les relents d'une poubelle



Mettez un peu de litière à chats dans le fond et lavez fréquemment la poubelle avec de l'eau javéalisée.

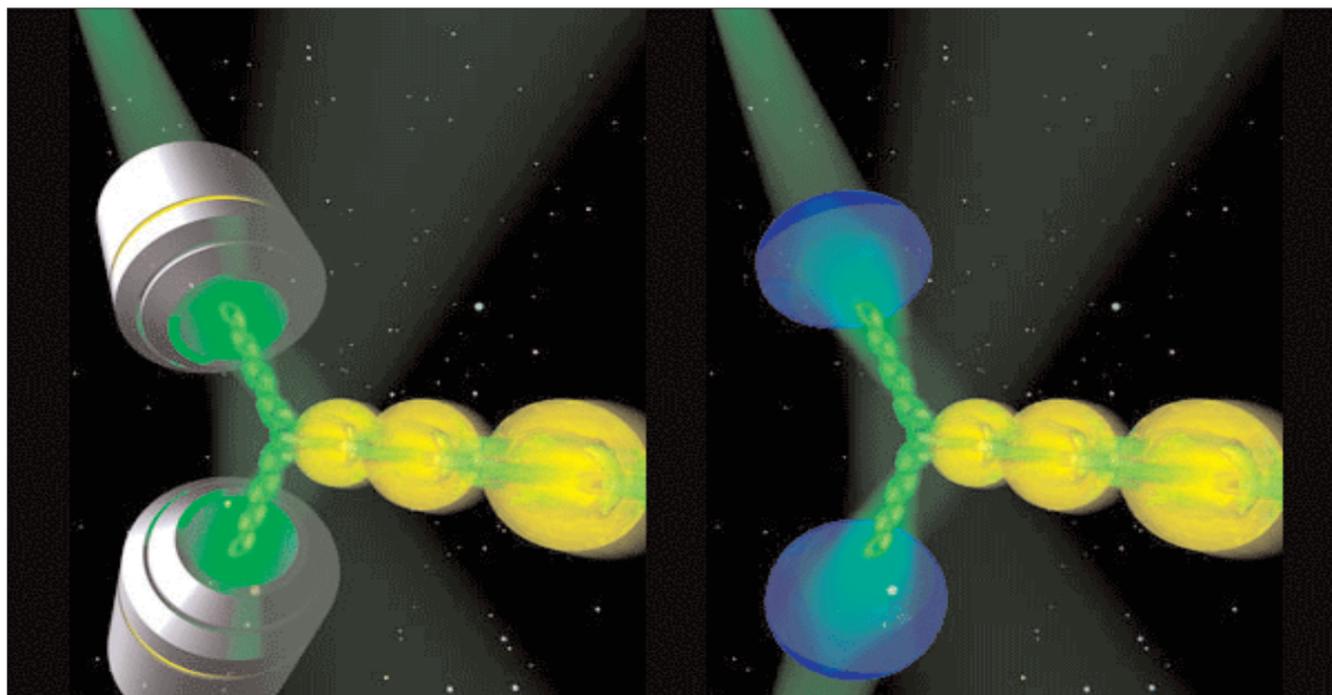
Un rayon tracteur capable de déplacer des cellules

Une équipe de chercheurs de l'Université de Saint Andrews vient de mettre au point un aimant utilisant de la lumière pour attirer ou rejeter des éléments microscopiques, comme des cellules. Un dispositif encore au stade de prototype mais dont les champs d'applications promettent d'être larges.

"Nous sommes comme attirés par un aimant laser !" Cette fameuse phrase de Han Solo, pilote du Faucon Millénaire s'approchant de l'Étoile de la Mort dans la Guerre des étoiles résume dans l'infiniment grand ce que vient de réaliser pour l'infiniment petit l'équipe du docteur Tomas Cizmar, de l'École de Médecine de l'Université de Saint Andrews.

Citée par le site de la BBC et parue dans la revue Nature Photonics, la prouesse de l'équipe du Dr Cizmar se matérialise par une sorte d'aimant qui utilise la lumière, se focalise sur une cellule et parvient à l'attirer et à la conduire sur un "champ lumineux". Cet "aimant de lumière" réalise ainsi l'inverse de ce qu'avait découvert Johannes Kepler au XVII^e siècle. L'astronome allemand avait remarqué, à cette époque, que la queue d'une comète était toujours située à l'opposé du soleil. "C'est surprenant. Ce n'est que lorsque nous avons observé dans le détail ce qu'il [l'aimant de lumière] faisait, que nous avons vu qu'il se passait l'inverse de ce que nous pensions", explique le Dr Cizmar. "Les domaines d'applications vont être très stimulants. Dans son utilisation, l'aimant est très sélectif vis à vis des propriétés des particules sur lesquels il agit, donc on peut des particules spécifiques dans un mélange. Ceci pourrait par exemple être utilisé pour séparer les globules blancs du plasma sanguin", avance-t-il.

Pour arriver à un tel résultat, l'équipe du docteur Cizmar a travaillé conjointement avec une autre formation provenant, elle,



de l'Institute of Scientific Instruments en République tchèque.

Une idée d'hier, un champ d'application pour demain

Les travaux sur ce type d'aimant ont débuté à partir des années 60, mais l'idée originale, elle, fut évoquée au début du XX^e siècle comme un "rayon tracteur" (attractor beam). Jusqu'alors, les scientifiques utilisaient une technique, le vortex

optique, pour déplacer des particules sous l'effet de la lumière. Mais ce nouveau procédé, optimisé, fonctionne aussi dans un milieu liquide ou dans le vide.

Et si ce piège lumineux marche dans le vide pour les éléments microscopiques, peut-il amener, à l'inverse, à un champ de force de remorquage dans l'espace, comme celui utilisé dans l'espace dans des séries comme Star Trek, ou comme dans Star Wars et qui aurait également, en l'espèce, son utilité ? Le docteur Cizmar répond par

la négative. "L'aimant de lumière" ne peut conduire à une telle utilisation", explique le scientifique ajoutant que dans la procédure "il y a, malheureusement, une déperdition d'énergie. Pour une forme microscopique, ça ne pose pas de problème, mais pour un élément plus gros, ça ne serait pas la même chose (...) Cela demanderait une énorme source de chaleur pour tracter une capsule spatiale, par exemple. Alors un vaisseau spatial entier, c'est hors de question"

La chaleur des villes agit sur le climat à des kilomètres à la ronde

Selon une nouvelle étude tout juste publiée, la chaleur produite par les villes peut interférer avec les courants aériens et jouer sur la température et le climat de régions situées à des milliers de kilomètres de là. L'accumulation de chaleur dans les bâtiments, l'importante consommation énergétique ou encore les transports font des villes des zones bien plus chaudes que les campagnes. Ces îlots de chaleur urbain créent ainsi parfois des dômes de chaleur capables de faire grimper les températures de 4 à 7°C comme l'ont montré des simulations reproduisant la canicule de 2003. Mais une étude publiée dans Nature Climate Change va plus loin. Elle révèle que cette "pollution thermique" en s'élevant, interfère aussi avec les courants aériens et a une influence sur la température de régions situées à des milliers de

kilomètres.

Selon les chercheurs de l'Université de Californie, de l'Université de Floride et du Centre national de recherche atmosphérique (NCAR) américain, ces variations de température atteignent jusqu'à 1°C dans certaines régions. "Ce qui nous a vraiment surpris, c'est que cette consommation d'énergie était de faible quantité, mais pouvait pourtant avoir un impact important, loin de la source de chaleur", indique au Guardian Guang Zhang, un des scientifiques qui a mené l'étude. Le modèle informatique qu'ont mis au point les chercheurs pour l'hémisphère nord montre un réchauffement de 0,5°C dans l'est de la Chine, de 0,8°C dans le nord-est des États-Unis et le sud du Canada et de 1°C en Russie et en Asie septentrionale. L'Europe de l'Ouest, quant à elle, subit



une chute des températures en hiver mais un réchauffement au printemps. Bien que

les villes conservent un taux de consommation stable, les scientifiques ont ainsi constaté que l'impact sur les températures est réel. Selon l'étude, les mois d'hiver et de printemps sont dominés par un réchauffement de l'atmosphère, ceux d'été et d'automne ont, à l'inverse, tendance à se refroidir sous l'effet de cette modification des courants atmosphériques, rapporte lemonde.fr. Au final, le réchauffement climatique mondial est donc peu impacté, la température moyenne restant identique. Néanmoins, l'étude montre qu'à l'échelle continentale, les variations de températures ont une origine qui n'avait pas été prise en compte jusque là. Pour les chercheurs, la consommation d'énergie et la chaleur urbaine devraient donc désormais être incluses dans les projections climatiques.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

SPACESHIPONE, AVION-FUSÉE

Inventeur : Burt Rutan Lieu : États-Unis

"SpaceShipOne, qui est monté le 21 juin 2004 à plus de 100 km d'altitude à plus de 3 fois la vitesse du son, a ouvert l'ère du vol spatial privé. Avec son gros nez orné d'étoiles bleues et ses hublots en forme de pois, l'avion-fusée donne plutôt l'apparence d'un jouet mais l'appareil dispose de toute la puissance pour s'arracher à l'atmosphère terrestre.

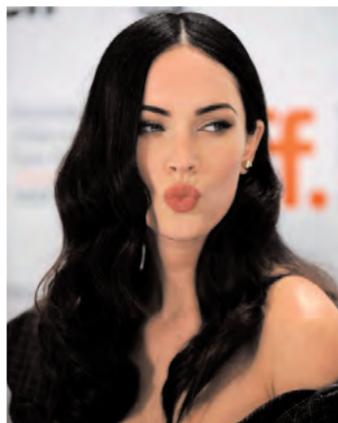


SHAKIRA



elle a quitté l'hôpital

Après cinq jours d'hospitalisation, Shakira a pu enfin quitter la clinique de Teknon où elle a donné naissance le 22 janvier dernier à son premier enfant, le petit Milan Piqué Mebarak.



Megan Fox

égerie... d'une marque de bière !

Megan Fox a prêté son image pour un spot TV pour de la bière. Exportant ses talents au Brésil, la jeune maman fait donc une nouvelle apparition publicitaire.



Adriana Lima

à Genève pour le Salon de la haute horlogerie

Adriana Lima s'est rendu à Genève où se tenait la 23e édition du Salon international de la haute horlogerie. La Tchèque se trouvait parmi la poignée de visiteurs VIP du salon.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h19
Dohr	13h02
Asr	15h51
Maghreb	18h17
Icha	19h38

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

QUI SEME LES GRAINES, EN RECOLTE LES FRUITS

L'agriculture, priorité économique de l'Afrique

Le continent africain s'urbanisant rapidement, il est primordial de réserver une place stratégique à l'agriculture. Celle-ci étant la clé d'une croissance économique à un rythme soutenu. C'est ce qu'a justement signalé L'OIT (Organisation internationale du travail), mardi dernier dans un rapport.

Agence spécialisée de l'Onu, l'OIT a pour mission de rassembler gouvernements, employeurs et travailleurs de ses États membres dans le cadre d'une institution tripartite, en vue d'une action commune pour promouvoir le travail décent à travers le monde. Avec plus de 60 % de la population économiquement active d'Afrique qui travaille et vit de l'agriculture, il semble étonnant qu'elle doive importer chaque année pour près de 50 milliards de dollars en produits alimentaires. Et ce, pour nourrir une population urbaine en perpétuelle expansion, atteignant les 40%.

En effet, la production alimentaire par tête a à peine progressé au cours des cinquante dernières années, elle ne dépasse pas les 0,06% par an. Alors que la population s'accroît à un rythme annuel de 2,6%. Ce qui induit l'augmentation du taux d'importation de nourriture à 3,4% par an depuis 1980.

Les céréales représentent la plus grande partie de cette importation. L'Afrique reçoit près de la moitié du total de l'aide alimentaire céréalière dans le monde.

L'agriculture africaine a été négligée tant par les gouvernements que par les bailleurs internationaux et les conseillers politiques. Négligence ayant pour conséquence l'état économique actuel.

On note également un rendement à l'hectare de terre cultivée relativement faible, estimé à 1,3 tonne. Soit la moitié de la moyenne mondiale. Ce qui correspond à



une augmentation du taux annuel d'à peine 1%, alors que la moyenne mondiale est à 2%.

Que faudrait-il donc pour mettre l'agriculture au premier plan ?

L'OIT propose donc une stratégie de « priorité à l'agriculture » passant par une série de mesures à prendre. Nous citerons l'augmentation de la production alimentaire à l'hectare. L'augmentation du taux de change des devises actuellement utilisées pour importer des denrées alimentaires qui pourraient être produites en Afrique. Protégeant ainsi l'Afrique des aléas de la volatilité des prix des denrées alimentaires et permettant de relever le niveau des revenus dans les régions rurales, de réduire la pauvreté et d'accroître la demande pour stimuler la croissance. Cela devrait favoriser la création d'emplois plus productifs pour une grande partie de la jeunesse africaine. Le commerce peut jouer un rôle considérable, pour ce faire, le commerce intra-africain doit être encouragé, afin d'accroître les échanges entre pays excédentaires et déficitaires sur le plan alimentaire. Actuellement, ce sont régions qui accordent de fortes subventions aux producteurs qui ont le monopole des importations alimentaires, ce qui fait baisser artificiellement les prix mondiaux.

ALGER, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Suspension aujourd'hui dans plusieurs localités

L'alimentation en eau potable sera suspendue jeudi de 8 h jusqu'au lendemain vendredi à 8h dans des localités d'Alger, en raison des travaux de réalisation d'un booster afin de renforcer la production d'eau potable, indique mercredi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), dans un communiqué.

Cette suspension concernera Remadnia, Fazli, Nouaoua, Mahieddine et Frères Kallouaz, des localités relevant de la commune des Eucalyptus. SEAAL informe, toutefois, qu'un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments pour la population.

CONTRÔLE ET AUTONOMIE DES INSTITUTIONS SPORTIVES

Persistance de beaucoup de zones d'ombre

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a estimé mercredi à Alger qu'il y avait beaucoup de "zones d'ombre" au sujet de la notion de contrôle et d'autonomie des institutions sportives en Algérie.

"Je pense que certains ne comprennent pas bien la notion de l'autonomie des institutions sportives. On est autonome dans le fonctionnement, mais dans le strict respect des règlements en vigueur", a affirmé M. Tahmi dans un entretien accordé à l'APS. "Nous sommes dans l'obligation de con-

trôler l'argent alloué par l'Etat au profit des institutions sportives qu'elles soient associations, fédérations ou Comité olympique. C'est un mode de fonctionnement normal et pas du tout exceptionnel", a-t-il précisé.

M. Tahmi avait assuré lundi, lors de sa récente visite de travail à Chlef, que les associations sportives ne pourront plus compter sur les subventions des pouvoirs publics (wilayas, communes et ministère) s'ils ne disposent pas de projets "efficaces et rentables" à même de promouvoir la pratique sportive au sein de la communauté juvénile.

ATTAQUE DU SITE GAZIER D'IN AMÉNAS

Total félicite l'Algérie pour la rapidité de réaction de son armée

La compagnie pétrolière Total a félicité l'Algérie pour la rapidité de réaction de ses forces militaires lors de l'attaque terroriste qui a visé le complexe gazier de Tiguentourine à In Aménas.

«Je tiens à vous féliciter pour la rapidité de réaction des forces militaires algériennes qui ont réussi, malgré les difficultés de l'opération, à se rendre maîtres de la situation en évitant le chaos. Je m'associe à votre tristesse et à la douleur de tous les Algériens devant une telle abomination», a écrit le Président-directeur général de Total, Christophe de Margerie, dans un message qu'il a transmis au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

«Je souhaite vous assurer de ma solidarité et de celle de tous les employés du groupe



Total, suite aux événements récents qui ont endeuillé l'Algérie", a-t-il ajouté.

DÉDIÉE À LA PRATIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Le barreau de Paris se dote d'une commission juridique internationale "Paris-Alger"

Le Barreau de Paris vient de se doter d'une commission juridique internationale "Paris-Alger", dédiée à la pratique des relations internationales et bilatérales, a-t-on appris mercredi auprès de son principal animateur, Maître Chems-Eddine Hafiz.

L'avocat franco-algérien a souhaité, avec l'implication "positive" des services de l'Ordre des avocats du Barreau de Paris, que cette Commission ouverte "Paris-Alger" intensifiera les échanges entre les deux rives de la Méditerranée "dans tous les domaines du droit".

«La commission organisera des réunions, colloques et autres travaux ouverts à tous les avocats, qu'ils soient inscrits au Barreau de Paris ou dans d'autres Barreaux, mais également à l'ensemble des acteurs de la société civile qui s'intéressent aux relations bilatérales entre la France et l'Algérie, à savoir les chefs d'entreprises, experts comptables, économistes, financiers, mag-

istrats, juristes, universitaires, étudiants etc", a-t-il expliqué à l'APS. Mise sur pied par Madame le Bâtonnier Christiane Féral-Schuhl, du Barreau de Paris, cette commission est la 18ème du genre au Barreau de Paris qui compte aussi des commissions thématiques ayant en charge l'étude des différentes spécialités du droit. La commission ouverte Paris-Alger est la première du genre entre un pays du Maghreb et le Barreau de la capitale française, qui dispose d'une Commission Maghreb regroupant les avocats ayant des "affinités, des relations d'affaires ou d'influence" avec les confrères des pays du "Petit Maghreb" que sont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Quatre Barreaux d'Algérie (Alger, Constantine, Oran et Tlemcen) sont, depuis des années, jumelés avec des institutions similaires en France, dont celui de Paris, ce dernier étant lié à la fois à Alger, mais aussi à ceux de Marseille et de Montpellier.

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

Deux terroristes condamnés à perpétuité par contumace

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a condamné, mardi, à perpétuité, par contumace, M. Seif Eddine et S. Sadek, accusés d'avoir assassiné un citoyen au niveau du village Ouanougha.

Les deux condamnés, membres d'un groupe terroriste actif dans la commune de Timezrit, ont été poursuivis pour "appartenance à un groupe terroriste armé visant à semer la terreur", "provocation d'un climat d'insécurité", "homicide volontaire avec préméditation et guet-apens".

Le tribunal a également condamné dans la même affaire cinq autres accusés, présents lors du procès, et issus du même village, à des peines d'emprisonnement allant de six mois avec sursis à cinq ans de prison ferme, pour "participation à des actes terroristes", et relaxé quatre autres prévenus.



Selon l'arrêt de renvoi, les accusés étaient poursuivis pour avoir assassiné, le 20 juin 2012, le dénommé H. Djamel, au village d'Ouanougha, dans la commune des Issers.

L'enquête diligentée par les services de sécurité avait permis d'arrêter plusieurs personnes accusées de "soutien aux groupes terroristes", en leur fournissant notamment des informations sur les déplacements des éléments des forces de l'ordre.

Selon le même arrêt de renvoi, les personnes arrêtées avaient avoué, lors des interrogatoires, qu'ils étaient en relation avec le groupe terroriste, dont ils rencontraient régulièrement les membres, notamment M. Seif Eddine et S. Sadek qui les chargeaient de l'achat de denrées alimentaires et de téléphones portables ainsi que de la surveillance des déplacements des forces de sécurité.